DOCUMENT RESUME

ED 374 890 PS 022 660

AUTHOR	Theilheimer, Ish, Ed.
TITLE	Adoptive Families: Out of the Shadows = Les familes adoptives: sortent de l'ombre.
INSTITUTION	Vanier Inst. of the Family, Ottawa (Ontario).
REPORT NO	ISSN-0049-4429
PUB DATE	Sep 92
NOTE	33p.
AVAILABLE FROM	Vanier Institute of the Family, 120 Holland Avenue, Suite 300, Ottawa, Ontario K1Y 0X6, Canada (Individual member, $25; Organizational member, $60; Associate member, $15).
PUB TYPE	Collected Works - Serials (022) -- Information Analyses (070) -- Multilingual/Bilingual Materials (171)
LANGUAGE	English; French
JOURNAL CIT	Transition; v22 n3 Sep 1992
EDRS PRICE	MF01 Plus Postage. PC Not Available from EDRS.
DESCRIPTORS	*Adoption; *Adoptive Parents; *Biological Parents; Foreign Countries; State Legislation; Transracial Adoption
IDENTIFIERS	Canada

ABSTRACT

This theme issue deals with adoption. "Adoption in Canada: A Profile," provides statistics on public and private adoption, as well as demographic characteristics on adoption applicants and children placed for adoption. It also discusses current adoption legislation. "Abandoning Ownership: A Philosophical Approach to Adoption" (Terri Spronk) explores the changing attitudes about the place of adopted children in their adoptive families. "Open Adoption in Canada" (Marilyn E. Shinyei and Linda Edney) focuses on the practice of allowing the birth parent to choose the adoptive family for their baby. This article clarifies the distinction between open and closed adoptions, noting that in spite of its positive aspects, open adoption may not be suitable for everyone. "Adoption: So Many Issues, So Little Understanding" summarizes some of the most important issues relating to adoption, including transracial and special needs adoptions. Also included in this issue are short articles about funding for family support programs and the evolving definition of family. The issue concludes with an annual review (1991-92) of the Vanier Institute of the Family. (BAC)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED 374 890

TRANSITION

— for families
— about families

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)
X This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.
☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.
• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

Adoptive Families: *Out of the shadows*

PS 022660

Art: Robert Christian

SOCIAL POLICY GROUPS HIT: WHO WILL SPEAK FOR FAMILIES AND CHILDREN?

WE DON'T OWN OUR CHILDREN

OPEN ADOPTION IN CANADA

FACTS, FIGURES AND A SUMMARY OF ISSUES ON ADOPTION

VANIER INSTITUTE OF THE FAMILY ANNUAL REVIEW, 1991-92

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL IN OTHER THAN PAPER COPY HAS BEEN GRANTED BY
Alan Mirabelli
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

BEST COPY AVAILABLE

From the editor:

Adoption: out of the shadows

Adoptive families live in the shadows of society. Traditionally, people have avoided talking about adoption, mainly because it involves taboo subjects like infertility and births out of wedlock. Adoptive family members are often unlikely to admit their status; most are conditioned to perpetuate the belief that adoptive families are no different than others. Laws that deal with adoption enforce our collective ignorance and denial. Most were framed some time ago when those taboos were strong. As a result of all this, most of us understand very little about this important topic that touches a small but significant proportion of families.

Society has come to accept greater diversity of family forms and functions in recent years. With that acceptance have come demands from many adoptive family members to emerge from the shadows. Many adoptive children want to meet their birth parents and vice versa. Adoptive families and adoption workers are asking for more contact, flexibility and openess in adoption arrangements and laws.

This issue of Transition attempts to lift the veil. We present an informative profile of adoption in Canada based on research by Professors Kerry Daly and Michael Sobol commissioned by the Royal Commission on New Reproductive Technologies. Adoption advocate and adoptive parent Terri Spronk examines the setting in which society views adoption. Linda Edney and Marilyn Shinyei describe open adoption as practiced by their Edmonton agency. And Transition presents a summary of the most prominent adoption issues.

We owe it to adoptive families and to ourselves to understand adoption — and to adapt to its realities. We cannot, so long as the practice remains in the shadows.

— Ish Theilheimer

NETWORKS

September 16-18: "The Social Rights of Families", International Union of Family Organizations World Congress, Nicosia, Cyprus. Info: IUFO General Secretariat, 28 Place St. Georges, Paris 75009, France.

September 30-October 3: "Suicide and the Family," 2nd National Conference of the Canadian Association for Suicide Prevention, Saskatoon. Info: C.A.S.P./A.C.P.S. Conference '92, 1410 20th St. West, Saskatoon, Sask. S7M 0Z4, (306) 664-4525.

October 8-10: "The Child and the Changing Family: Vulnerability and Adaptation," The 2nd International Congress on the Child, presented by the Organization for the Protection of Children's Rights, Montreal. Info: OPRC Congress - 1992, P.O. Box 248, Jean-Talon Stn., St. Leonard (Montreal), H1S 2Z2, (514) 593-4303.

October 15-18: "Family Therapy: The Next 50 Years," The American Association for Marriage and Family Therapy's 50th Anniversary Conference, Miami Beach. Info: AAMFT Conference, 1100 17th St., NW, 10TH Floor, Washington, DC 20036-4601, (202) 452-0109.

October 15-19: "A Child Care Agenda for the 90s: Putting the Pieces Together," national child care conference and lobby, Ottawa. Sponsors: The Canadian Day Care Advocacy Association and the Ontario Coalition for Better Child Care. Info: Eileen Condon, OCBCC, 500A Bloor St. W., Toronto M5S 1Y8, (416) 538-0628; Kathleen Bellinger, CDCAA, 323 rue Chapel St., Ottawa K1N 7Z2 (613) 594-3196.

October 22-24: "Mobilizing Communities to Strengthen Families," 1992 Annual Conference, Family Service Canada, Regina, Saskatchewan. Special session with Dr. Jane Fulton. Info: Family Service Canada, 55 Parkdale Ave., Ottawa K1Y 4G1 (613) 728-2463.

November 4-10: "Families and Work", the 54th Annual Conference of the National Council on Family Relations, Orlando, Fl. Info: NCFR Office, 3989 Central Ave. NE, Ste. 550, Minneapolis MN 55421.

Our next issue:

The behaviour of children

"What's the matter with kids today?" asked a song in the recently revived 60s musical "Bye Bye Birdie." The December issue of *Transition* explores this perennial question. What is the effect on children of media violence and gender roles? Is there a breakdown in social mores? How do children acquire values in our society? Some outstanding authors explore these important questions in our next issue. In addition, we will have an expanded section of reviews of new family resources. Please join us in December as we try to shed light on the lives, attitudes and behaviours of our children.

Correction:

The June issue of *Transition* gave incorrect credentials for child care researcher Hillel Goelman. Dr. Goelman is an associate professor for Early Childhood Education and is the Coordinator of the Early Childhood Education Program in the Faculty of Education, University of British Columbia. Transition apologizes for any inconvenience or confusion caused by this error.

Air Canada

Air Canada is the official carrier of the Vanier Institute of the Family.

TRANSITION

SEPT. 1992 VIF Vol. 22 No. 3

Paul Kane
President

Judy Sapp
Chairperson, Executive Committee

Alan Mirabelli
Director of Communications

Ish Theilheimer
Editor

Lucie Legault
Distribution Clerk

Transition is published quarterly for distribution to members of the Vanier Institute of the Family. Membership fees are: Individual - $25, Organizational -$60. Associate - $15, or free to those who find the fee a financial burden.

Transition is published by The Vanier Institute of the Family, 120 Holland Avenue, Suite 300, Ottawa, Ontario K1Y 0X6. Telephone (613) 722-4007; Fax: 729-5249. (Publications Mail Registration No. 2432). Editorial contributions and comments on any issue raised in *Transition* are welcome but the text is subject to editing.

The contents of *Transition* may be reprinted or used on radio or television without permission. However, a credit is requested. If in print please forward a copy to VIF.

Transition was founded in 1970.
ISSN 0049-4429

Please report change of address as soon as possible. Please include your old *Transition* address label.

FAMILY MATTERS

Who will speak for families and children?

Funding problems and politics are combining to quiet some of the most articulate Canadian voices speaking on behalf of children and families. Government-funded national voluntary organizations and research agencies have been hit hard by recent budget cuts, and several are closing.

Perhaps most striking is the closure in June of Children/Enfants Jeunesse/Youth or CEJY. The organization was formed by a merger last year of the Canadian Child Welfare Association and the Canadian Council for Children and Youth. A failure to secure private funding meant that it could no longer keep going. If corporate funding could have been found, government matching grants would have been available. Unfortunately, the group had only about three months from the time the government approved its business plan to raise $250,000.

There is no affirmation of the voluntary sector by either the government or the corporate sector.

Marion Dewar, who resigned as executive director in March, regrets that the group was not given more time to secure private funding. "If you're going to match dollars with the private sector, you have to give yourselves lead time, at least two years," she said. She says current conditions are tough for organizations like CEJY. "There is no affirmation of the voluntary sector by either the government or the corporate sector."

Two of CEJY's projects, however, will continue. The Caring Community, a project on child abuse, and The Coalition for the Rights of Children are both independently funded.

Meanwhile, the oldest and the biggest of Canadian social policy advocacy groups was rocked by a dramatic government cutback. Health and Welfare Canada announced that as of April 1993 it will discontinue its sustaining grant of $500,000 annually to the Canadian Council on Social Development.

The Council's executive director Patrick Johnston says that the Council will survive, because the amount only represents half the organization's funding. The impact will be "profound," he said. "Trying to figure out what to reduce will be a difficult, painful exercise." This will mark the first time in over 70 years that the federal government has not funded the Council or one of its predecessor organizations. Over the past few years, however, the Council had already lost half its staff due to funding cuts.

Mr. Johnston feels that his organization's outspoken criticism of government policies has contributed to the cuts. He speaks of rumoured cuts to other social organizations that advocate on social policy issues.

"The sector is withering," he said. "You can't create organizations like CEJY overnight. It takes time to develop expertise and build a network. Across the country, the ties that bind us as a country are withering."

At least two other significant "policy shops" are closing. The Demographic Review Secretariat of Health and Welfare Canada is one of the federal agencies that saw its funding terminated in the 1992 federal budget. Another was the Economic Council of Canada. Ironically, the Council's last report, entitled The New Face of Poverty, was directly relevant to children and families. And the Social Planning Council of Metropolitan Toronto has suffered major budget cuts as a result of reduced United Way contributions.

As this issue goes to press, the Policy Research Centre for Children, Youth and Families has been informed that it will no longer be receiving its core funding from the Ontario government.

A national dialogue on birth and family life

Birth Without Boundaries is a project that has been in the making since 1986. A team of Canadians with interests in family is preparing a publication for 1994, the International Year of the Family. The team is soliciting contributions from Canadians of all social and ethnic backgrounds. They are seeking texts, photographs, cassettes or videos on the birth experience as well as other family topics chosen by the correspondents. In turn, they will distribute these contributions through magazine articles, promotional material, and, ultimately, a "coffee table" format book to be published in both official languages.

For information, please contact: Birth Without Boundaries Project, Pentafolio Inc., Post Office Box 130, 645 Edwards St., Rockland, Ont. K4K 1K3 (613) 446-1238.

Family definitions: news from the front

The theme issue of Transition on family definitions (March 1992) appears to have been more timely than anticipated. Two current issues continue to underscore the importance of family definitions as a political topic. How they are resolved could have profound effects on Canadian social policy, civil rights and legal practice.

In contrast to the Vanier Institute's inclusive working definition of family that appeared in the March 1992 issue of *Transition*, others are arguing for a more limited definition. For instance, some groups are debating the inclusion of references to God and family in the Canadian Constitution. Some Christian advocates are pressing for the inclusion of a Preamble to the Constitution's Canada Clause. It says "We affirm that our country is founded upon principles that acknowledge the supremacy of God, the dignity of each person, the importance of family and the value of community."

"The Constitution will be interpreted in the light of this," said Brian Stiller of the Evangelical Fellowship of Canada. He was speaking on the nationally syndicated radio broadcast Focus on the Family. He and others on the program implied that the inclusion of the Preamble would make their religious values pre-eminent in future decisions by the courts and legislatures.

"The mention of God in the Canadian Charter . . . and on the walls of court houses and parliaments across the land hasn't had a great effect on some of the decisions that have gone against the pro-family community," said Geoffrey Still, President of Focus on the Family Canada. "However, with the new Preamble things should be different."

His group objects to prohibiting discrimination on the basis of sexual orientation in the Human Rights Act. His comments suggest that the group believes that the Preamble would help support their case.

A related development is a case currently before the Supreme Court of Canada. Brian Mossop, a federal government translator, is a gay man who was denied time off work to attend the funeral of his partner's father. A human rights tribunal subsequently ruled in his favour. The government appealed that ruling and had it overturned in 1990 by the Federal Court of Appeals. The Supreme Court must now decide whether Mr. Mossop and his partner should have been entitled to family leave. Its decision will influence a wide range of policies at every level of government.

Adoption in Canada: A Profile

Adoption is an unfamiliar topic for most Canadians. To help establish a context for discussion, Transition presents excerpts from a study prepared for the Royal Commission on New Reproductive Technologies. The authors of the study, both professors at the University of Guelph, are Kerry J. Daly, Ph.D, Department of Family Studies and Michael P. Sobol, Ph.D, Department of Psychology. The excerpts are printed with the permission of the Royal Commission.

For infertile couples in Canada who wish to adopt, there are now three main routes: public, private, and international adoption. Where once adoption was a matter of approaching an agency in order to "choose" a child, now couples must investigate a range of options, including public compared to private adoptions, hard-to-place, or older child compared to infant, and international compared to domestic adoptions.

For those infertile couples who are able to find their way through the maze of possibilities, their quest to form a family is successfully met with the eventual adoption of a child. For others, age, finances, sexual orientation and marital status may keep adoption out of reach.

DEMOGRAPHICS OF ADOPTION IN CANADA

Demand for adoptable children through public and private agencies:

In 1990, a total of 2,836 children were actually placed in both the public and private sectors (About 400,000 children are born every year in Canada). The ratio of the number of adoptive applicants to all adoptions facilitated was 3.2:1 in the public domain and 2.7:1 in the private domain. When looking only at infant adoptions, this ratio changes to 7.7:1 in the public domain and 2.9:1 in the private domain.

Adoptions through public agencies:

In 1981, the great majority (82.6%) of all domestic adoptions were carried out through public agencies; by 1990, this had fallen to 61%. Because adoptions have decreased overall, the decline is even more dramatic in absolute terms. In 1981, 4,441 children were placed through public agencies; only 1,731 were placed in 1990.

In 1991, the average waiting period to adopt a child through a public agency was almost six years. Waiting lists were closed in 12% of public agencies. The typical adoptable child in the public domain has special needs (over the age of one and/or physically or mentally challenged).

Adoptions through private agencies:

The picture for adoptions carried out in the private domain is quite different. In 1981, only 17.4% of all domestic adoptions were private; by 1990, this had risen to 39%. The total number of private adoptions per year has averaged about 1,100 so it has remained fairly stable, even though it now represents a greater proportion due to the decrease in public adoption.

Although adopting a child privately happens faster, costs are higher. In 1991, couples who adopt privately wait an average of two years and can expect to pay between $3,000 and $4,000 on average. Almost all private adoptions involve the placement of healthy infants.

Decline in adoptions for children under the age of one year:

The number of children adopted under one year of age across the past decade has dropped dramatically in the public domain, from a high of 2,736 in 1981 to a low of 698 in 1990. This represents a 74.5% decrease over the decade.

It is equally clear that the private domain has taken over the adoption of very young children. In the public domain, infant adoptions dropped from 61.6% of all public adoptions in 1981 to 40.3% in 1990; in the private domain, the proportion of infant adoptions has remained very high, ranging from 82.6% to 94.6% across the decade.

To best understand this decrease, it is necessary to consider the decline within the context of decisions about responses to a pregnancy. Data from 1981 to 1989 show that the number of young women who chose abortion as a response to the pregnancy steadily declined. In 1981, nearly half (48.8%) of all of these pregnancies ended in abortion. By 1989, the percentage has fallen to 37.9%.

Therefore, the decline in the numbers of infants for adoption appears to be related to an increase in the number of single women who have chosen to parent their child. For example, in 1981, 46% of pregnant single young women under age 25 chose to raise their infant; in 1989, this figure had risen to about 60%, a gain of almost 14%.

Alternatives to adopting an infant: the hard-to-place child:

Prospective adoptive parents who are finding it increasingly difficult to find a child under one year of age to adopt are considering the alternative of adopting a child categorized as "hard-to-place". Children who fit this category tend to be older, have disabilities, or are of a

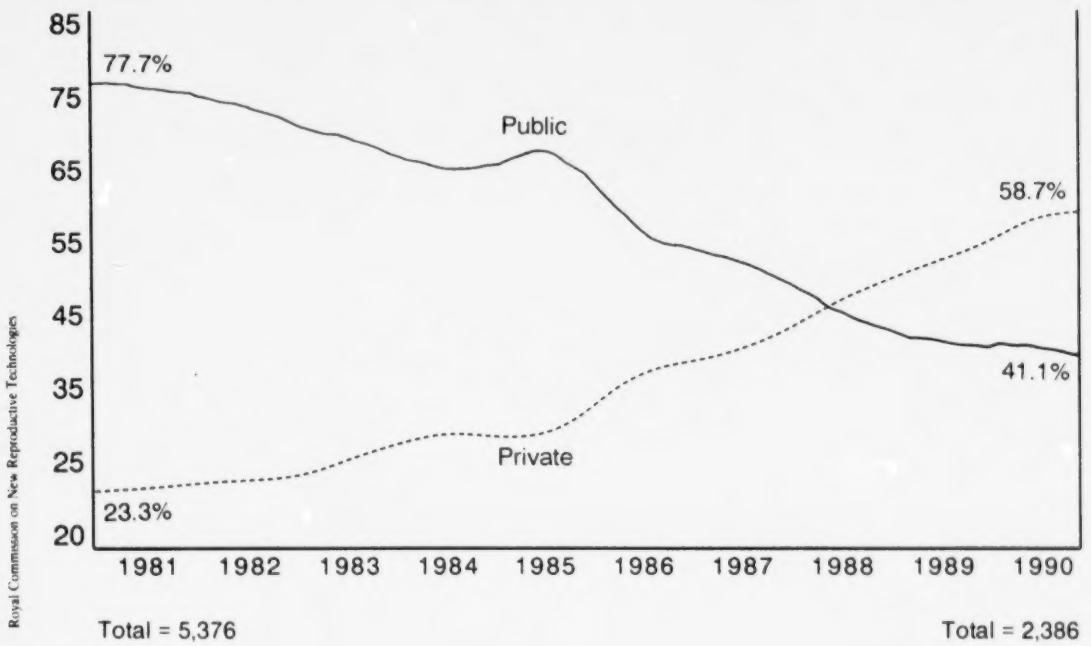

Public and private domestic adoptions as a percentage of all domestic adoptions.

racial or ethnic minority status. The absolute number in this category is not increasing. For example, in 1990, 1,138 older and hard-to-place children were adopted compared to 1,855 in 1981.

Most of these adoptions occurred in the public rather than the private domain. Adoptions of older children comprised 38.4% of all public adoptions in 1981; this rose to 59.7% by 1990.

Profile of an adoptive applicant:

The typical adoptive applicant is Caucasian, married, Protestant, between 31 and 35 years of age, infertile, with at least high school education and no prior parenting experience. Applicants who pursue adoption in the private sphere are older and better educated.

Profile of young women who place for adoption:

The typical young woman who places her child for adoption is Caucasian, single, Protestant, between 15 and 19 years of age, attending high school and living at home with her parents. The main reasons for placing the child for adoption were that the birth mother was either too young or financially unable to parent.

Current legislation:

Adoption is viewed from the standpoint of the needs of the child rather than the needs of the adopting parents. Current adoption laws do not recognize the rights of infertile individuals or any other adults to become parents. Children are considered, in law, to be available for adoption only if it can be demonstrated that the family serves "the best interests of the child." In the past decade, criteria used in adoption have reflected an "idealized" vision of family life. Adoption practice tends to reinforce a model of the family that is characterized by a married, heterosexual couple with one major wage earner.

Social-psychological findings:

There is some information based on clinical estimates on the number of infertile couples who will seek to adopt. For example, studies in the United States suggest that one out of every two infertile women would seek to adopt.

Canadian culture continues to place a strong emphasis on "blood ties" for defining families. As a result, adoptive parenthood is often experienced as "second best".

The transition to adoptive parenthood involves coming to terms with several issues: the loss of biological parenthood; fantasizing both about the anticipated child and themselves in the role of adoptive parents; coming to a readiness within themselves and disclosing adoption plans to friends and family.

Formally, becoming adoptive parents requires going through an assessment that is typically perceived as intrusive. This reinforces a sense of loss of control and powerlessness. Although the formal adoption process involves a long wait, it is not seen as a useful preparation experience for adoptive parenthood.

When couples form an adoptive family, there is the challenge of acknowledging they are different but not deficient in relation to biological families. Despite these challenges, adoptive parents are as well or better adjusted than biological parents in the early stages of family development. ■

Abandoning ownership *A philosophical approach to adoption*

by Terri Spronk

The emphasis has become one of providing families for children, rather than children for families.

The practice of adoption dates back thousands of years. Throughout history its main function has been to provide families with children in cases of infertility or where there was a need for an heir. At the same time, adoption was also used to find homes for destitute children.

Historically adoption practices encouraged parents to integrate children into their families in the "as if born to" mode. Until recently, adoption agencies catered to infertile couples. When children were placed, contact with biological parents and origins, for the most part, was cut off. These practices reflected society's attitudes regarding illegitimacy and infertility. Since the nuclear family represented the dominant form of kinship, and the concept of children as property was prevalent, the moral climate frowned upon illegitimacy and single parenting. At the same time, the ability to have biological children in a marital relationship was upheld, and infertility perceived as a failure.

Historically then, adoption law and policy have been shaped by societal attitudes toward kinship so that all efforts were made to make the adoptive family synonymous with the nuclear biological family. This in turn, has had a profound effect on the lives of children and families who have been formed through adoption.

In the past few decades, the face of adoption has changed dramatically. A decrease in the availability of healthy infants through government agencies has raised the profile and demand for private adoption. International adoption is rapidly becoming a frequently-

Art by Robert Cottingham

exercised, significant option. Perhaps the greatest impact, however, has been with regard to the adoption of older and special needs children. Children once considered "unadoptable" are now being placed in ever increasing numbers. Agencies that for many years provided "healthy" infants for infertile couples, have now evolved into agencies that serve special needs children. The emphasis has become one of providing families for children, rather than children for families.

At the same time, there have been ongoing changes in the concept of family, with an increase in divorce rates, blended families and single-parent families. With the majority of unwed mothers choosing to keep their children, raising children out of wedlock has become more accepted. It would appear then, that in today's changing climate, adoptive kinship would be readily accepted and reinforced by societal supports.

Despite societal changes, adoption as an institution continues to be plagued with controversy, myths and issues. Members of what has been termed the "adoption triangle" (birth parents, adoptees and adoptive parents), have found it necessary to step up their efforts in calling for changes to laws, policies and practices especially regarding openness and access to information. The concept of the "adoption triangle" is in itself a perpetuated myth, since adoption practice has for the most part, been under the control of public legislation and policy. Therefore, the participants in adoption have always gone beyond the members of the adoption triad to include outside agents of social control.

Although modern attitudes are more enlightened, corresponding changes in laws and practice have been slow in coming. There is still great reluctance on the part of governments and professionals to completely open up records to adult adoptees and their families. Similarly, the general fear and controversy surrounding open adoption continues. Only recently with the adoption of older and special needs children has the need for full disclosure of information on the child's past life been recognized.

Where once love was deemed enough, it is now being acknowledged that families need ongoing supports after an adoption, to assist them in meeting the needs of older children who've been left emotionally scarred and damaged by their past. Many of these children have lived in child welfare systems for much of their lives, floating from one placement to another. This is often the result of a legal system that has been disinclined to make permanent decisions about these children, even though many of them will never return home. Well-intentioned courts and professionals are often reluctant to terminate parental rights and place children in permanent alternative families. The damage this can cause is often beyond repair.

Despite recent changes in family forms, it appears that the concept of ownership of children based on blood ties is still very prevalent. In most alternative family forms in today's society — single-parent, common-law or blended families, for example — children are still biologically connected to at least one parent. A large proportion of adoptive families, on the other hand, are formed without a biological basis. In that sense, adoptive families have been on the leading edge of alternate kinship forms in Western societies. And in so doing, they are in many ways defying the "laws of natural order" as they relate to the Western concept of family.

Therefore, as concluded by authors Barth & Berry in their book *Adoption & Disruption: Rates, Risks and Responses*, adoptive families can be said to be unconventional. In families that adopt older children, this unconventional status is more pronounced in that they lack a shared history with the child. Being unconventional poses a number of conflicts and stressors for adoptive families. They are confronted with a lack of societal supports and resources for themselves and their children.

As an adoptive parent and long-time activist in the field, adoption has taught me many things. In fact, it has been an incredible journey of growth and discovery. The greatest lesson I have learned is that I cannot claim ownership of my children — not my adopted children or my biological son.

I too had a natural urge to want to mould my children, to see them as a reflection of myself — to make them into the people I wanted them to be. But over the years I have come to see that my children are their own people, individuals with their own unique genetic make-up. Adoption has given me a perspective on children that I would not have gained had my children come to me through birth alone. In many ways, adoptive families start letting go of their children much earlier in life. The simple acknowledgement that other people have given birth to their children begins the letting go process for adoptive parents. That those people are often not a physical presence in the child's life does not undermine the significance of birth families and heritage in the lives of adopted children.

I am often awed by the thought of all the people that our family is connected to through the adoption of our four children.

When I look around at our supper table, I am often awed by the thought of all the people that our family is connected to through the adoption of our four children. Although these people are "invisible," they have become an important part of our lives. At the same time, the connections our children have with us and their extended families through adoption is of equal value. So too are many of their relationships with significant others outside of their family. Therefore I have come to see that children are a precious societal resource that belong to life and the future and, in so being, are the responsibility of all of us.

Adoption participants are moving to dispel the secrecy and myths that have surrounded the institution of adoption.

Author Kenneth Watson once stated "the roots of adoption tap wellsprings that lie deep in mythology.

Please see **Ownership** *(page 15)*

A national resource on adoption

The Adoption Council of Canada

After 10 years of informal work, this national non-profit charity was incorporated in 1991 to collect and distribute information on all aspects of adoption in Canada. For information, contact:

Elspeth Ross, Executive Director
The Adoption Council of Canada
PO Box 8442
Ottawa, Ont. K1G 3H8
(613) 235-1566

Open adoption in Canada

by Marilyn E. Shinyei and Linda Edney

A revolution of sorts has been happening in adoptions over the past decade. That revolution has taken the shape of an old idea that we now call open adoption.

In reality, the common practice of closed adoption is the newcomer.

Our agency defines open adoption as one where the birth parent chooses the adoptive family for her baby, both sets of parents usually meet, exchange complete identifying information and make an agreement for ongoing contact. The contact is most likely to take the form of letters and pictures but, increasingly, it includes a plan for visiting. At Adoption Options, "open" is not an option, it's a given.

For many people, adoption workers and the lay public alike, this sounds revolutionary, not to mention scary. In fact open adoption is not new. Over the centuries there have been few cultures that did not have some form of adoption and it was far more likely to be open than closed. "Closed adoptions" are those with which most people are familiar, where birth mother hands the baby to a government agency who chooses the family. Complete anonymity is maintained and court records are sealed making it next to impossible for adoptees to ever trace their roots or for birth parents to track the children they placed. In reality this closed adoption practice which has prevailed in North America during the 20th century is the newcomer and we hope it will soon be a thing of the past.

Why do we support open adoption so wholeheartedly? First, closed adoption did not serve anyone very well. Adoption agencies, by doing careful physical matching and cutting adoptive parents off from experiencing the birth parents as real people, contributed to an understandable but unhealthy desire on the part of adoptive parents to pretend that their children were born to them; that there was no difference. This was and still is perpetuated by the legal system, which declares the adopted child to be "as if born to". When adoptive parents were unable to acknowledge the difference, they were unlikely to be able to discuss adoption openly and positively, if at all. This denied the adoptees knowledge that should have been their birthright but worse than that, it was harmful to their self esteem and often did not make for healthy families. In addition, closed adoption denied adopted persons access to vital information about themselves that everyone else takes for granted.

Closed adoption assumed that birth and adoptive parents were adversaries instead of allies.

Birth parents were also badly served. It was actually believed that the babies were unwanted and that birth parents merely desired to close the book on that chapter and get on with their lives. There was no recognition of the grief that birth parents needed to work with and experience. Consequently many women suffered this grief and guilt for years, often finding healing only decades later, when reunited with the child they had placed.

Secondly, closed adoption was based on faulty premises. It assumed that birth and adoptive parents were adversaries instead of allies all looking to the best interests of the same child. It assumed that people were not capable of making good decisions; that they needed social workers to be in control of the process. And sadly, it assumed that people were not trustworthy. Treating people with respect and dignity is a cornerstone of social work practice but it was left out of adoption practice.

Thirdly, closed adoption evolved in a post Victorian atmosphere where there was a very strong stigma attached to being pregnant out of wedlock, to being born "illegitimate" and to being infertile. Consequently all the secrecy was believed necessary to protect all the parties. But secrecy creates fear and unhealthiness. Maintaining secrets takes energy that could be better spent.

It is now 1992 and our society has changed a great deal. We are pretty open about most things, even sex and unplanned pregnancies, but once again, society is ahead of its institutions. Most adoption in Canada is under the control of big bureaucracies, typically provincial

Open and closed adoption: A glossary of terms

Government adoption: adoption of children who have come into the care and custody of the department of social services whether voluntarily or not. Usually these are closed adoptions.

Private adoption: adoption of children outside of the government adoption system. These may be direct placements or licensed placements. They may be open, semi-open or closed.

Direct placement: intra-familial or stranger adoptions arranged by doctors, lawyers, ministers, friends of friends or even unlicensed groups calling themselves adoption agencies.

Licensed placement: adoptions done through private agencies or individuals that have met licensing requirements set by the government. The degree of government involvement in both direct and licensed placements varies widely on a province-by-province basis.

Open adoption: Birth parent(s) choose(s) the adoptive family for the baby, both sets of parents meet, there is a complete exchange of identifying information and an agreement for some form of ongoing contact.

Closed adoption: Birth parent "surrenders" baby and all her rights. There is no contact and anonymity is maintained. This is further reinforced by the "sealing" of adoption records in most Canadian jurisdictions.

Semi-open: Participants may meet and agree to an exchange of letters and pictures through the agency or go-between but no last names or addresses are exchanged.

Art: Robert Cottingham

departments of social services. With one notable exception, Saskatchewan, these government monoliths have not responded to the call for openness. Being outside of the adoption establishment, our agency was able to respond when birth mothers began approaching us in 1984, asking for a different kind of adoption.

The reinvention of open adoption began in the United States in the late seventies. One source suggests that by 1983 there were only a couple of American agencies actively involved in open adoption. If correct, then it is amazing how quickly the practice spread. That same year a courageous Canadian by the name of Leslie Wade was engaged in open adoption at her agency, Family and Community Services of King's County, Nova Scotia. After about 40 successful placements, she was ordered to cease by the Minister because "not enough was known about open adoptions."

The Canadian adoption picture is complex. Child welfare is a provincial responsibility and thus each province has different laws governing private adoption. The laws range from a complete ban to anything goes, from pending or fledgling legislation attempting some controls (Alberta, Saskatchewan and British Columbia) to long-standing complicated legislation tightly controlling private adoption (Ontario). In the middle range, we have provinces which outlaw direct placements and others which have provision for licensed placements while still allowing direct placements to happen. There are also differences in what the laws say about openness. Alberta legislation orders all private adoptions to be open but Ontario only allows a semi-open form. While not all private adoptions are open most are open enough to allow birth parents to feel more in control of the process than with a government placement.

Although we believe open adoption is best, we do not believe it is suitable for everyone. There will be both birth and adoptive parents who will continue to prefer a closed adoption. While closed adoption is not available through our agency, there are many kinds of open adoption arrangements. The birth mother must select the family herself and she will know their name and address but she does not have to meet them and she does not have to maintain ongoing contact.

At the other end of the range is the family who were present for the home birth of their baby, stayed with the birth mother for several days after the birth, had her to visit one month later and now, five years later, frequently get together with the birth mothers of both their children, and those women's new spouses and subsequent children. All the people involved in this case entered open adoption believing in it and knowing how to communicate honestly and openly about feelings. We have learned that all our families have the potential for the same kind of open relationship with the birth family if they allow themselves to grow with the process.

Another successful case history worth sharing here is ▶

The concept of ownership of children based on blood ties is still very prevalent.

one which many adoption workers might believe should never have been an open placement. The birth mother was and still is a very troubled young woman with a history of multiple foster placements herself as well as drug addiction and prostitution. There were two possible fathers of her baby and both of them were transient, drug-addicted former prisoners. For several years now she has had twice yearly visits with the adoptive family. Never in those years has she troubled the adoptive family with unplanned calls or visits nor with her personal problems. She has proven herself to be completely trustworthy and because open adoption was available to her she was able to make a wise and courageous decision for her child that might not have been taken if closed adoption was the only option.

Open adoption requires that all the participants be educated and prepared for what to expect.

Open adoption requires that all the participants be educated and prepared for what to expect. They need to be able to define their own boundaries and limitations. Above all, open adoption calls for honesty and flexibility.

Open adoption is best accomplished by an agency and staff who can model openness and honesty. It requires social workers who are prepared to give up the power that they had in closed adoption; the power of determining who would receive babies. While our applicant families are screened by our staff, the birth mother decides which family will adopt her baby.

Open adoption means more babies will be available for adoption.

Ultimately, we believe that open adoption means more babies will be available for adoption. Statistics suggest that currently about 85 to 95% of women who carry unplanned pregnancies to term will parent their babies. Often that is not a good decision for either the woman or her baby. Open adoption has created a viable and humane option for women who carry babies to term. Government agencies have experienced a drastic decline in the number of babies available for adoption over the last two decades, and most suggest an expected wait of about ten years. Our agency and others that practice open adoption have seen more women considering adoption for their babies. We believe that this renewed interest is, in part, due to the appeal of an open process that is more supportive for all concerned. The following Alberta data for 1991 may illustrate this point:

Government Placements	
Total:	233
Healthy infants:	54
Special needs children:	179

Private Adoptions Finalized by the Courts	
Total:	328
Direct placements:	179
Licensed placements:	149

The last two categories reflect mainly open or semi-open placements. Most were infants, aged 0 - 2 years (87% and 99% respectively).

Though open adoption may not be for everyone or appropriate in every situation, most people embrace it gladly when they have the myths debunked and learn more about the process. Adoptive parents come to recognize the benefits for their children and themselves. Being chosen by the birth parents gives adoptive parents permission to parent the child. Birth parents often state, "If this option hadn't been available, I couldn't have placed my baby." ■

Marilyn E. Shinyei and Linda Edney are Program Directors at Adoption Options Alberta Ltd. Marilyn is a parent to three children, two by adoption and one by birth, a founder of the Adoptive Parents Association of Alberta and has been working in adoption as a volunteer and now professional for 15 years. Linda has two children by birth and worked with pregnant teens for several years before coming to Adoption Options in 1989.

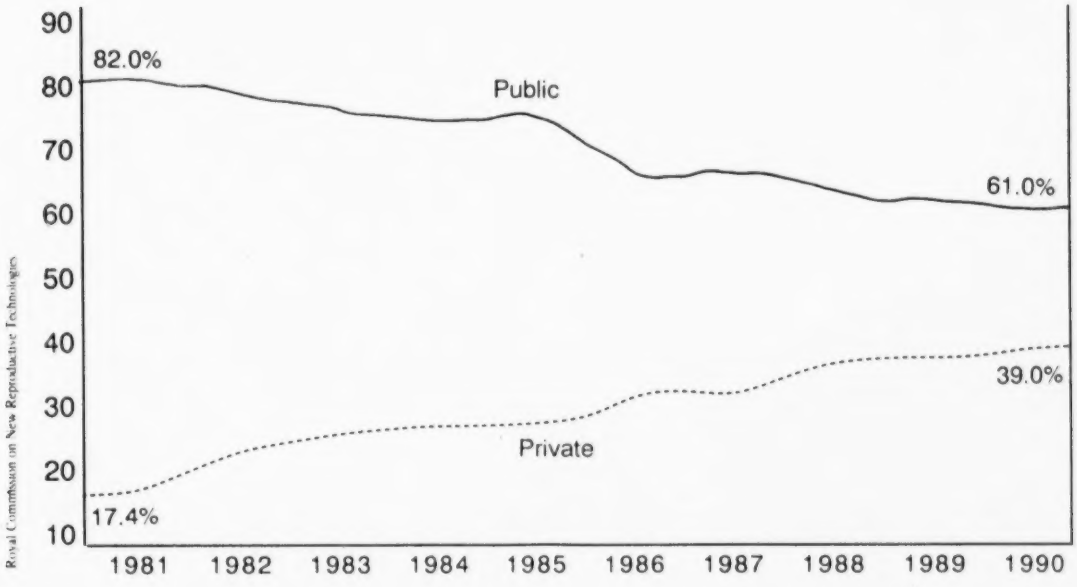

Public and private infant adoptions as a percentage of all infant adoptions.

Adoption:

So many issues, so little understanding

A summary of some of the most important adoption issues

Screening criteria
People who apply to adopt children face a rigorous screening process to determine whether they will make suitable parents. In many respects screening criteria may appear discriminatory, unfair or arbitrary. The screening process is often intrusive and demanding. Standards vary widely according to the jursidiction and the adoption agency. Applicants may be rejected due to marital or economic status, sexual orientation, age, physical disability or other reasons. Such criteria would be clearly seen as violations of Charter rights with regard to housing, hiring or other matters. Advocates for single people, homosexuals, the disabled, poor people and other groups have argued that their constituents should be considered on an equal basis when they apply to adopt a child.

Special needs adoption
Disabilities offer even greater challenges for adoptive families than for others. Ironically, those with disabilities comprise many of the "hard-to-place" children most available for adoption. For many reasons, adoptive families of disabled children usually have an even greater need for support services than other families with disabled children.

Fetal alcohol syndrome (FAS) and Fetal Alcohol Effects (FAE)
Alcohol consumption by a mother when pregnant can result in many kinds of lasting emotional and physical damage to the child. A signficant number of children with FAS or the milder FAE are placed for adoption. FAS/FAE children can be extremely hard to work and live with. Without a high level of post-adoptive support services for their parents, these children risk developing problems that can make them troubled and dependent for life.

Post-adoptive services
Because it is difficult to find infants to adopt, many people adopt older children. Most parents who adopt older children for the first time have little understanding of what lies ahead. Many of these children have troubled backgrounds and may have health or behaviour problems. Living with them can be demanding, especially for new parents. Many of them go through hard times during adolescence. Parents and children may need different kinds of advice, counselling or therapy. Yet very few jurisdictions offer support to adoptive families beyond the mental health services available to the general public. After a short period of probation, they usually must deal with problems on their own.

Growing numbers of adoptive families need post-adoptive services. The few professionals who are available to help these families often have little training regarding the special needs of these families. Adoptive families need professionals who understand child development, the psychological issues for children who have experienced separation and losses, and behaviour management. Ongoing supports such as networks and workshops can also greatly help adoptive families.

Trans-racial adoptions
Most of the people seeking to adopt children are white and middle-class. The waiting list for children to adopt, especially white infants, is quite long. It is often easier to find non-white children who are available for adoption than white ones. This is because non-whites in our society tend to be poorer than whites, and many non-white women, therefore, find it difficult to raise their children on their own. As a result, there is considerable interest in trans-racial adoptions.

Many activists and social workers with Aboriginal, black and other non-white groups feel that trans-racial adoptions lead to assimilation — the gradual erosion of the cultural identities of their communities. Others see trans-racial adoption as exploitation: "poor women supplying babies for middle-class women." Furthermore, many black and native leaders doubt that white parents can really share the pain and rage provoked by racism. They question whether such parents can provide the pride, appreciation of cultural heritage, culture and sense of identity that a child would gain from parents of the same race.

International adoptions
Due to the shortage of white infants available for adoption, international adoption has become more common. These are usually arranged by private agencies and usually involve the adoption of children from poor countries. Recently many families have adopted Romanian orphans with severe health problems due to terrible conditions in the institutions they come from. International adoption raises ▶

ADOPTION RECORDS

Art: Robert Cottingham

similar concerns to trans-racial adoptions, with other complicating factors:

- It is nearly impossible for adopted children from foreign countries to locate their birth parents later in life.
- It may be difficult for international adoptees to develop a healthy sense of identity in the absence of others from their cultures. For older children, having to speak a foreign language may retard or harm their development.
- Many adoptive children from foreign countries, such as the Romanian children, arrive with severe health problems which may not be well understood by Canadian health care providers.
- Canadian special needs children who lack parents may be overlooked due to sensational accounts of the plight of children in foreign countries.

Private adoptions that fail

In recent months there have been several well-publicized cases in which birth mothers, birth fathers or their families change their minds and decide to reclaim a child that has been placed for adoption. Provincial laws generally allow birth parents time to change their minds. In the case of inter-provincial adoptions, differences in the laws of various provinces can complicate these situations. For one reason or another, adoptions fail to work out in about 15% of cases.

Parental leave and UI benefits

Adoptive parents are not eligible for many of the benefits available to birth parents. By virtue of recent changes to the Unemployment Insurance Act, adoptive parents now receive fewer weeks of insured leave than biological parents. Different standards exist in provincial legislation as well. Ontario, for example, guarantees 35 weeks of leave to a biological mother and just 17 for an adoptive mother.

Search and reunion

Contrary to what some may believe, adoption never stops affecting those involved. Most adoptees feel the need for ongoing, accurate, sensitive information about their birth origins. Equally important is the need felt by most birth parents for information about the children they placed for adoption. These needs make search and reunion important for adoptive families. For a variety of reasons, laws in most provinces and practices of adoption agencies mean that adoption records are typically kept sealed. It is usually hard and frustrating for adoptees and their birth parents to find one another. Until they do so, a great many adoptees feel unfulfilled and incomplete.

Private and public adoptions

As noted by Professors Daly and Sobol (page 4), there has been a dramatic increase in private adoptions and a similar decrease in public adoptions over the past decade. On the positive side, private adoption has the benefit of greater openness and family autonomy. On the other hand, private adoption is expensive, and as more children are placed privately, it becomes harder for lower-income parents to find children to adopt. Also, private agencies are less likely to handle hard-to-place children. Furthermore, a primary function of the public system is to protect the rights and interests of all concerned.

Vanier Institute of the Family
Annual Review, 1991-92

Visible, timely and on the mark

In the past program year the work of the Vanier Institute grew in significance as family issues became more prominent. VIF directors and staff repeatedly found themselves at the centre of many areas of debate and discussion. At the same time the organization's sharper focus helped it to reach more and more Canadians with its message.

Front and centre currently is the debate over definitions of family. This perennial interest for the Institute was the theme of the March issue of *Transition*. Almost on cue, how we define family has become a topic of intense scrutiny in the courts, on Parliament Hill, in Constitutional deliberations and in communities across Canada (see page 3).

Changing family patterns and their social implications have attracted similar attention. Without doubt, this explains the unparalleled success of VIF's booklet *Canadian Families* and its successor *Canadian Families in Transition: The Implications and Challenges of Change*. Canadians are keenly aware of the radical changes occurring in our society and our families, and many are looking to the Institute to help them understand these changes.

Following topical issues closely and providing credible and insightful commentary on them made the Vanier Institute in 1991-92 more visible, timely and on the mark than ever.

Personnel

Staff members at the Vanier Institute are: Alan Mirabelli, Director of Administration and Communication; Robert Glossop, Ph.D., Director of Programs and Research; Anne Mason, Project Coordinator and Program Researcher; Paula Theetge, Accountant and Administrative Assistant; Lucie Legault, Publications, Membership and Mailing Clerk; Michelle Greig-Murray, Secretary and Receptionist; Ish Theilheimer, Editor.

The members of the Board of Directors are: Dr. Ruth Berry, *Jerome Berthelette (Treasurer), Bernard Fortin, Georgio Gaudet, Eric Johansen, *Paul B. Kane (President), *Sandra S. Lawn (Investment Committee Chair), Nicole Marcil-Gratton, Shelagh M'Gonigle, *Lawrence Nestman, *Dr. Rosemary E. Ommer (Program Chair), Dr. Beverly Pain, Wilma Parasiuk, *Judith Sapp (Executive Committee Chair), *Louise B. Vaillancourt.

(* denotes Executive Committee member)

Principal program themes

Key theme areas for 1991-92 were VIF's Programme of Applied Family Policy Studies (1992-1994), sponsored by the Donner Canadian Foundation; new reproductive technologies; economics of modern family life; and 1994 International Year of the Family. In addition, the Institute continued its work on demographic change; workers with family responsibilities; child care; lone parents; child abuse and neglect prevention programs; television and the family; family violence; and *Transition* themes as identified below.

Publications

Following on the success of the booklet *Canadian Families*, another 5,000 copies were printed and distributed during the year with funding from the National Welfare Grants Division of Health and Welfare Canada. In 1992 a follow-up to that publication entitled *Canadian Families in Transition: The Implications and Challenges of Change* was published for more limited distribution to specialized audiences. The Institute has printed and is distributing 5,000 English and 2,000 French copies of this second publication.

Transition continues to function as VIF's regular

source of public outreach. Themes in the past year have been:

- Canada's Aboriginal Families
- Definitions of Family
- The trade-offs for stay-at-home and workplace mums
- Adoptive families.

Transition has featured guest opinions from Jerome Berthelette, Marlene Brant Castellano, Lise Corbeil, Cliff Evans, Klaus Gruber, Hillel Goelman, Seymour Hamilton, Meredith Kost, Maureen McEvoy, Jeanne Morazain, Marilyn Shinyei, Deborah Stacey, Terri Spronk, M. Jane Schultchen, Lois Sweet, Richard Wagamese, and Betty Jane Wylie.

Consultations and collaborations

As ever, working collaboratively with governments, non-profit organizations, businesses and service providers is one of VIF's most important and time-consuming functions. Representative activities this year included:

- a meeting with the House of Commons Sub-committee on Childhood Poverty
- regular consultations with the federal government's Children's Bureau regarding the government's "agenda for action" on children
- participation in the Directors Group of the National Forum on Family Security Policies, sponsored by the Laidlaw Foundation as part of its program on Children at Risk
- In the Fall of 1991, Alan Mirabelli assumed the presidency of the Children's Broadcast Institute, an organization devoted to improving the quality of television programming for children and families
- co-sponsorship of a Research and Policy Workshop on Lone Parents, with funding from Health and Welfare Canada
- membership on Statistics Canada's Advisory Committee on Social Conditions
- membership on the Research Council of the Policy Research Center on Children, Youth and Families

VIF'S Programme of Applied Family Policy Studies

The first of three Programme projects, the Inventory of Canadian Family-supportive Policies and Programs, was initiated in February, 1992. Terrance Hunsley was contracted to compile the inventory of family-supportive policies and programs in federal, provincial and territorial jurisdictions. An Advisory Committee to guide the overall Programme of Applied Family Policy Studies was established in February, composed of Rosemary Ommer (Chair), Eric Johansen, Nicole Marcil-Gratton, Susan McDaniel, Marilyn Peers and George Thomson. The information-gathering phase of the project was initiated in April.

Canada's Royal Commission on New Reproductive Technologies

Subsequent to VIF's submission of a brief to the Royal Commission, an invitation was received and accepted to meet with the commissioners to discuss the Institute's recommendations; the motivation behind the decisions of adults to bear children; the role and status of children in families and society; changing definitions of motherhood, fatherhood and family; and questions pertaining to access to the technologies.

1994 International Year of the Family (IYF)

In October 1991, VIF collaborated with the Canadian Home Economics Association and Family Service Canada to convene a consultation of national voluntary organizations in order to share individual and collective plans for the IYF and to be brought up to date on the plans of the federal government. The consultation was sponsored by Health and Welfare Canada and the Donner Canadian Foundation. A report on the consultation was subsequently prepared and distributed to the sponsors, the participating organizations and other interested organizations.

An Overview of Child Abuse and Neglect Prevention Programs in Canada

Under the auspices of VIF and with sponsorship from the Family Violence Prevention Division of Health and Welfare Canada, researcher John Meston is compiling an inventory of programs designed to reduce and/or prevent child abuse and neglect. The project's aim is to identify trends in the evolution of prevention

programming, to identify innovative initiatives in each province, and to provide suggestions and recommendations with regard to the further development of the field of prevention. The final report will be available from VIF in the Fall.

VIF Response to federal government budget initiatives

Following the federal government's budget in February which announced the intention to replace family allowances, the non-refundable child credit and the refundable child tax credit with a single targeted child benefit, VIF released a press release which was followed by distribution of a letter to the editor by VIF President Paul Kane. These initiatives led to interviews on CBC Morningside as well as Maclean's, The Globe and Mail and The Calgary Herald. VIF submitted a brief to the legislative committee of the House of Commons that reviewed Bill C-80, the act to implement the proposed changes to Canada's system of child and family benefits. Subsequently, Dr. Robert Glossop appeared before the committee on the Institute's behalf.

VIF'S Speaker's Bureau

Speakers from VIF had an exceptionally busy year, including appearances at the following venues: North York Public Library's Family Life Festival; Ottawa Board of Education Trustees Committee; Nova Scotia's Child Care Connections Annual Conference; Mayor John Savage's sponsored lunch with members of Dartmouth, Nova Scotia's business community; Toronto Family Physicians involved in family counseling; Canadian Association of Toy Lending Libraries and Parent Resource Centers Annual Conference; Canada's Children: The Priority for the 90s; National Farm Women's Annual Conference; Rideau Club Roundtable; Royal Military College; Prince Edward Island Federation of Women's Institutes; Truro Board of Education and Teachers Union.

Media appearance

VIF representatives have been much in demand with local and national media outlets across Canada. Family issues such as new reproductive technologies, child benefits and family definitions have engaged popular interest to a very great extent. This has prompted literally hundreds of requests from reporters for interviews and background briefings with VIF staff and directors. These requests have come from media outlets in every part of Canada.

Financial Report

The 1991 audited financial statements for the Vanier Institute of the Family show that revenue received in the general operating section was $623,066, with expenditures of $492,304, for a net year end surplus of $130,762. During the year the Board of Directors had determined that donations of $1,000 or more, and not for purposes specifically designated by the donor, should be transferred to the endowment fund. Accordingly $65,500 was transferred. Also in keeping with the Board's objective to rebuild the endowment fund, $49,193 was transferred from the operating fund to the endowment fund to partially offset inflationary erosion.

Revenue from interest and dividends from endowment fund investments for special projects was $24,360, and grants received from Health and Welfare Canada for ▸

Ownership *(continued from page 7)*

history and fantasy. The themes of adoption touch each of us because they have to do with identity, sexuality and a sense of belonging." Across North America the participants of adoption are moving to dispel the secrecy and myths that have far too long surrounded the institution of adoption. For adoption to become truly free of the pain and conflict that has plagued it all these years, it will take a redefining of the institution itself. I believe this can only be done when all those connected with the practice of adoption relinquish ownership. Such a relinquishment requires a change in our attitude towards children that is perhaps best captured in the words of the following poem:

Children

Your children are not your children.
They are the sons and daughters of Life's longing for itself.
They come through you but not from you.
And though they are with you yet they belong not to you.
You may give them your love but not your thoughts,
For they have their own thoughts.
You may house their bodies but not their souls,
For their souls dwell in the house of tomorrow, which you cannot visit, not even in your dreams.
You may strive to be like them, but seek not to make them like you.
For life goes not backward nor tarries with yesterday.
You are the bows from which your children like living arrows are sent forth.
The archer sees the mark upon the path of the infinite, and He bends you with His might that His arrows may go swift and far.
Let your bending in the Archer's hands be for gladness;
For even as he loves the arrow that flies, so also He loves the bow that is stable.

(excerpted from The Prophet, *by Kahlil Gibran)*

Terri Spronk is an adoption activist and child advocate who has been involved with adoption for 12 years. She works with Project C.A.R.E. (Community Adoption Resource and Education) in Edmonton. She is a parent of five children, of whom four have been adopted.

specific projects amounted to $117,347. Expenditures totaled $147,627 in 1991. The cumulative surplus in the special funds was $55,690.

The Board of Directors continued, in 1991, to utilize a variety of strategies to improve the overall financial position of the Institute. The year ended with a cumulative surplus in the operating fund of $2,260.

Fund raising

During 1991-92 VIF's fund-raising campaign was centered in Ontario under the direction of Dr. Joseph Peller, and in Quebec, in collaboration with VIF past-President, Mme Louise B. Vaillancourt.

Financial support and pledges have been received from American Barrick Resources Corporation, Andrés Wines Ltd., Avon Canada Inc., AXA Assurances, la Fondation Yvon Boulanger, The Marjorie and Gerald Bronfman Foundation, Campbell Soup Company Ltd., Canada Malting Co. Ltd., Canadian Association of Broadcasters, Le Groupe Canam Manac, la Compagnie canadienne de réassurance, Concacan Inc., Jack Cooper Family Foundation, Corby Distilleries Ltd., le Groupe Jean Coutu, CSL Group Inc., Domco Industries Ltd., Dominion Textile Foundation, Donner Canadian Foundation, Equitable Life Insurance Company of Canada, Ernst & Young, General Trust, Guillevin International Inc., Hammerson Canada Inc., Inco Ltd., Lawson Mardon Group Ltd., MDS Health Group Ltd., Robert Mitchell Inc., Montreal Trust, Multi-Marques Inc., National Bank of Canada, Olympia & York Developments Ltd., Photo Engravers & Electrotypers Ltd., Power Corporation of Canada, Provigo Inc., RBC Dominion Securities Foundation, RHW Foundation, Robin Hood Multifoods Inc., Royal Insurance Canada, Royal Trust, Sapco Foods Ltd., Joseph E. Seagrams & Sons Ltd., Sodarcan Inc., Square One Management Ltd., UAP Inc., Union Gas Limited, United Provinces Insurance, Valleydene Corporation Ltd., Velan Inc., Zurich Canada.

Individual donations in 1991-92 came from: Gail Adamson, Robert Addington, Archdiocese of Regina, Ghislaine Arseneault, Norman Barwin, Judge Mary Batten, Claude Beaudry, Jalynn Bennett, Ruth Berry, Claire Bertrand, Wilbrod Bherer, Joan Birkett, Bertrand Blanchet, Board of Education of Scarborough, Sylvia Bogusis, Susan Boyd, Hon. Mr. Justice John D. Bracco, Laurette Chagnon, Hon. Solange Chaput-Rolland, Louise Châtillon, Gisèle Cloutier, Karen Corbett, Robert Couchman, Robert Crysler, Paul David, Ann Dea, Durham Board of Education, Gwen Edmison, Anne Ellison, Lila Engberg, Lorene Everett-Turner, Elaine Ferguson, Marilyn Forsythe, Maryelle Gaudreau, Truska Gorrell, Klaus Gruber, Phyllis Gunn, Doris Guyatt, Judy Hamilton, Darlene Hayden, Barbara Helm, Reuben A. Hornstein, Sheila Howard, Paul B. Kane, Linda Kennedy, Claire Kerrigan, Margaret Kidd, Kirkland Lake Board of Education, Mr. & Mrs. Sol Kort, Enid Krause, Langley Family Services Association, Rita Larose, Jean-Louis Lebel, Jeannine P. Leman, City of Lethbridge, Louise Levergneux, Rev. Paul Ling, Mary Lobay, Sister Joan Marie Looby, Lynn McCalder, John C. McCay, Allan MacDonald, Judith MacDonald, Jean McFaden, Ann Louise MacKay, Florence MacKenzie, Brigitte Maheux, Judith Mappin, Nicole Marcil-Gratton, John Meston, Shelagh M'Gonigle, Claude Michaud, Cecile Miller, Isabelle Morrison, Mary Jane Mossman, Mountain Plains Community Services of the North Society, Lawrence Nestman, Emily Nett, Marvyn Novick, Order of St. Benedict, W.C. Oxley, Lillian Palmer, Wilma Parasiuk, Luc Pelland, Alan Pence, Mrs. J. Picone, Charles-Albert Poissant, Elaine Porter, Margaret Robblee, Elizabeth Rossinger, Lila Russell, Judith Sapp, Guylaine Saucier, Flore Shaw, Ruth Sims, Gaetan St-Amand, Lucille St-Denis, Donald Stewart, Louise Sutherland, Michael Sutton, Bill Taylor, Janice Tennant, James Tremain, University of Guelph, Louise B. Vaillancourt, Nicole Vandal, Vermillion River Area Family & Community, Mabel Waddell, Sylvia Wargon, Pat Westall, Bruce Williams, Winnipeg Diocesan Council, Women's Institute of Charlottetown, Betty Jane Wylie, York Mills Collegiate Institute.

Visible, timely, and on the mark

Join the Vanier Institute and receive every issue of *Transition*

I want to help the Vanier Institute work on behalf of Canada's families. Enclosed is my *tax-deductible* contribution of:

☐ $30 ☐ $50 ☐ $100 ☐ $250 ☐ $500 ☐ $_____ other

_____ **I want to join the Vanier Institute of the Family as an:**

_____ Individual member $25.00 _____ Organizational member $60.00 _____ Associate member $15.00

_____ I would like membership in the Institute but payment would be a financial burden.

Name: _____

Address: _____

Town: _____ Province: _____

Postal Code: _____ Signature _____

Please mail your contribution to the Vanier Institute of the Family, 120 Holland Ave., Suite 300, Ottawa, Ont. K1Y 0X6.

BEST COPY AVAILABLE

TRANSITION

— pour les familles
— au sujet des familles

Les familles adoptives sortent de l'ombre

GROUPES DE DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX DUREMENT TOUCHÉS : QUI PARLERA AU NOM DES FAMILLES ET DES PARENTS?

PAS DE DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR NOS ENFANTS

L'ADOPTION OUVERTE AU CANADA

FAITS, STATISTIQUES ET TOUR D'HORIZON SUR L'ADOPTION

INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE RÉTROSPECTIVE ANNUELLE 1991-1992

Mot du rédacteur

L'adoption sort de l'ombre

Les familles adoptives vivent en marge de la société. Depuis toujours, les gens évitent de parler de l'adoption, principalement parce qu'elle comprend des sujets tabous comme la stérilité et les naissances hors mariage. Les membres de familles adoptives admettent rarement leur situation; la plupart d'entre eux sont habitués à perpétuer le mythe voulant que les familles adoptives ne sont pas différentes des autres. Les lois sur l'adoption, élaborées à une époque où ces tabous prédominaient, renforcent notre ignorance et notre dénégation. Il en résulte que la plupart d'entre nous comprenons mal cet important sujet qui touche un petit, mais appréciable, groupe de familles.

La société accepte depuis quelques années une plus grande diversité de formes et de rôles familiaux. Il s'ensuit que de nombreux membres de familles adoptives veulent maintenant sortir de l'ombre. De nombreux enfants adoptés désirent connaître leurs parents naturels et vice versa. Les familles adoptives et les intervenants du domaine de l'adoption exigent qu'il y ait plus de contact, de souplesse et d'ouverture d'esprit dans le processus d'adoption et dans la législation qui s'y rapporte.

Le présent numéro de *Transition* tente de lever le voile. Nous présentons un profil informatif de l'adoption au Canada basé sur la recherche effectuée par les professeurs Kerry Daly et Michael Sobol et commandée par la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction. La défenseure de l'adoption et mère adoptive Terri Spronk examine le contexte dans lequel la société considère l'adoption. Linda Edney et Marilyn Shinyei décrivent l'adoption ouverte telle que pratiquée par leur agence à Edmonton. En outre, *Transition* présente un sommaire des plus importantes questions liées à l'adoption.

Nous nous devons de comprendre l'adoption tant pour les familles adoptives que pour nous-mêmes — et nous adapter à ses réalités. Mais nous ne pourrons y parvenir aussi longtemps que la pratique de l'adoption restera dans l'ombre.

— Ish Theilheimer

Dans notre prochain numéro :

Le comportement des enfants

«Qu'est ce qui se passe avec les enfants d'aujourd'hui?» La livraison de décembre de *Transition* explore cette éternelle question. Quel effet produit sur les enfants la violence dans les médias et les rapports homme-femme? Assistons-nous à une détérioration des moeurs sociales? Comment les enfants acquièrent-ils des valeurs dans notre société. Certains auteurs célèbres exploreront ces importantes questions dans notre prochain numéro. En outre, nous consacrerons une large section à l'examen des nouvelles ressources familiales. Joignez-vous à nous en décembre alors que nous tenterons de jeter de la lumière sur la vie, les attitudes et les comportements de nos enfants.

RÉSEAUX

16-18 sept.: Les droits sociaux des familles, congrès mondial de l'Union internationale des organismes familiaux, Nicosie, Chypre. Inf.: Secrétariat général de l'UIOF, 28, place St-Georges, Paris 75009, France.

30 sept.-3 oct.: Le suicide et la famille, 2e congrès national de l'Association canadienne de prévention du suicide, Saskatoon. Inf.: Conférence '92 A.C.P.S./C.A.S.P., 1410 20th St. West, Saskatoon, Sask. S7M 0Z4 (306) 664-4525.

8-10 oct.: L'enfant et les transformations familiales: vulnérabilité et adaptation, 2e congrès international de l'Organisation pour la sauvegarde des droits des enfants, Montréal. Inf.: Congrès OSDE - 1992, C.P. 248, succursale Jean-Talon, St-Léonard (Québec) H1S 2Z2 (514) 593-4303.

15-19 oct.: Les services de garde des années 1990: une cause qui nous rassemble, conférence nationale et lobby sur les services de garde, Ottawa. Parrainée par l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance et la Coalition ontarienne pour l'amélioration des services de garde. Inf.: Eileen Condon, COASG, 500A, rue Bloor Ouest, Toronto M5S 1Y8 (416) 538-0628; Kathleen Bellinger, ACPSGE, 323, rue Chapel, Ottawa K1N 7Z2 (613) 594-3196.

22-24 oct.: Mobiliser les communautés pour unifier les familles. Congrès 1992 de Services à la famille - Canada, Régina, Saskatchewan. Séance extraordinaire avec Mme Jane Fulton, Ph. D. Inf.: Services à la famille-Canada, 55, av. Parkdale, Ottawa K1Y 4G1 (613) 728-2463.

4-10 nov.: Families and Work, 54e conférence annuelle du National Council on Family Relations, Orlando, Floride. Inf.: NCFR Office, 3989 Central Ave. NE, Suite 550, Minneapolis MN 55421.

Erratum

Dans notre livraison de juin, nous avons attribué des titres erronés à Mme Hillel Goelman, chercheure spécialisée dans la garde à l'enfance. Mme Goelman est professeure agrégée en éducation de la petite enfance et coordonnatrice du programme de cette spécialité à la faculté d'éducation de l'Université de la Colombie-Britannique. *Transition* s'excuse pour tout inconvénient ou toute confusion due à cette erreur.

Air Canada
Air Canada est le transporteur attitré de l'Institut Vanier de la famille.

TRANSITION
SEPT. 1992 Vol. 22 N° 3

Paul Kane
Président

Judy Sapp
Présidente du Comité exécutif

Alan Mirabelli
Directeur des communications

Ish Theilheimer
Rédacteur

Lucie Legault
Commis à la distribution

Transition est une publication trimestrielle distribuée aux membres de l'Institut Vanier de la famille. Les cotisations sont de 25$ pour un membre individuel, 60$ pour une organisation membre, 15$ pour un membre associé. Elle est offerte gratuitement aux personnes qui ne sont pas en mesure d'en assumer les frais.

Transition est une publication de l'Institut Vanier de la famille, 120, av. Holland, bureau 300, Ottawa, Ontario K1Y 0X6. Téléphone (613) 722-4007; télécopieur 729-5249. (Courrier de deuxième classe — No. 2432.) Faites-nous parvenir vos opinions et commentaires sur les questions soulevées par *Transition*. La rédaction se réserve le droit de remanier les écrits soumis.

Les articles de *Transition* peuvent être reproduits ou cités à la radio ou à la télévision sans autorisation. Toutefois, nous vous demandons d'en identifier la source et de nous faire parvenir une copie de tout passage reproduit.

L'existence de *Transition* remonte à 1970.
ISSN 0049-4429

Veuillez nous aviser le plus tôt possible de tout changement d'adresse, incluant l'étiquette portant l'ancienne adresse.

CARNET FAMILIAL

Qui parlera au nom des familles et des enfants?

Les difficultés de financement et les tractations politiques se conjuguent pour réduire au silence l'une des voix les plus articulées qui parlent au nom des enfants et des familles. Des organismes bénévoles nationaux subventionnés par le gouvernement ainsi que des organismes de recherche ont été durement frappés par les compressions budgétaires. Résultat: plusieurs d'entre eux doivent fermer boutique.

La fermeture la plus frappante est celle de Children/enfants Jeunesse/Youth alias CEJY survenue en juin. Cette organisation résultait de la fusion intervenue l'année dernière de l'Association canadienne d'aide à l'enfance en difficulté et du Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse. L'incapacité de trouver des capitaux privés a occasionné la disparition du nouvel organisme. Si le CEJY avait pu recueillir des fonds auprès des entreprises, le gouvernement lui aurait accordé des subventions de contrepartie. Malheureusement, à compter du moment où le gouvernement a approuvé son plan d'entreprise, l'organisme n'avait qu'environ trois mois pour recueillir 250 000 $.

Marion Dewar, directrice générale, qui a remis sa démission en mars dernier, regrette que le CEJY n'ait pas eu assez de temps pour recueillir des fonds privés. M^me^ Dewar affirme qu'il faut se donner beaucoup de temps (au moins deux ans) pour recueillir des fonds auprès des sociétés. Selon elle, les temps sont durs pour des organismes comme le CEJY, car ni le gouvernement ni le secteur privé n'encourage le secteur bénévole.

Cependant, deux projets déjà enclenchés par le CEJY et bénéficiant de sources de financement indépendant seront parachevés. Il s'agit de Nos enfants nous tiennent à coeur, un projet sur les mauvais traitements infligés aux enfants et La coalition canadienne pour les droits des enfants.

Il reste que les groupes les plus anciens et les plus importants en matière de défense des politiques sociales ont été secoués par une importante diminution de la contribution gouvernementale. Santé et Bien-être social Canada a annoncé qu'à compter d'avril 1993, il coupait sa subvention annuelle de soutien de 500 000 $ au Conseil canadien de développement social (CCDS).

M. Patrick Johnston, directeur général du CCDS, a déclaré que l'organisme survivra parce que la subvention gouvernementale ne représente que la moitié de son budget. M. Johnston reconnaît que l'impact sera considérable; il sera difficile et douloureux de déterminer les dépenses à réduire. Il s'agira de la première suppression de subvention fédérale qui touche le Conseil ou un de ses organismes antérieurs en 70 ans. Cependant, au cours des toutes dernières années, le CCDS avait déjà perdu la moitié de son personnel pour cause de compressions budgétaires.

M. Johnston pense que les critiques ouvertes du CCDS sur les politiques gouvernementales ne sont pas étrangères à l'élimination de la subvention. Selon lui, les rumeurs circulent concernant d'autres organismes qui militent en faveur des politiques sociales.

D'après lui, le secteur se meurt à petit feu, on ne peut créer des organismes comme le CEJY du jour au lendemain. Il faut du temps pour développer l'expertise et mettre sur pied un réseau. Au Canada, on est en train de détruire les liens qui nous unissent en tant que pays.

Au moins deux autres organismes orientés vers les politiques sociales disparaissent. Le Secrétariat de l'étude démographique de Santé et Bien-être social Canada est un des services fédéraux qui a vu son financement éliminé dans le budget fédéral de 1992. Le Conseil économique du Canada a subi le même sort. Ironiquement, le dernier rapport du Conseil intitulé *Nouveaux visages de la pauvreté* portait sur les enfants et les familles. Le Conseil de planification sociale du Toronto métropolitain a aussi été victime d'importantes compressions budgétaires en raison de la baisse des contributions de Centraide.

Le gouvernement de l'Ontario vient tout juste d'informerr le Policy Research Centre for Children, Youth and Families que sa source principale de financement lui a été retirée.

Dialogue national sur la naissance et la vie familiale

Le Projet naissances d'ici et d'ailleurs est en cours de réalisation depuis 1986. Une équipe de Canadiennes et de Canadiens s'intéressant aux questions familiales prépare une publication pour 1994, l'Année internationale de la famille. L'équipe sollicite la contribution de Canadiennes et de Canadiens issus de toutes les couches sociales et ethniques. Elle recherche aussi des textes, des photographies, des cassettes ou des vidéos sur l'expérience de la naissance ainsi que sur d'autres thèmes touchant la famille, au gré des correspondants. L'équipe se propose de distribuer à son tour ces contributions sous forme d'articles de magazine, de matériel promotionnel et finalement sous forme d'un livre grand format publié dans les deux langues officielles.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Projet naissances d'ici et d'ailleurs, Pentafolio Inc., Case postale 130, 645, rue Edwards, Rockland (Ontario) K4K 1K3 (613) 446-1238.

Les définitions de la famille : des nouvelles du front

Le thème du numéro de mars 1992 de *Transition* semble avoir tombé plus à propos que prévu. Deux questions actuelles continuent de souligner l'importance des définitions de la famille en tant que sujet politique. La façon de résoudre ces questions pourrait influer profondément sur la politique sociale, les droits civils et les pratiques judiciaires du Canada.

La définition inclusive de la famille présentée par l'Institut Vanier dans le numéro de mars de *Transition* contraste avec la définition plus limitée que préconisent d'autres groupes. Par exemple, des groupes débattent de la question de savoir si la constitution canadienne doit faire allusion à Dieu et à la famille. Certains militants chrétiens exercent des pressions pour l'inclusion du préambule suivant dans la Clause Canada de la Constitution: «Nous affirmons que notre pays est fondé sur des principes reconnaissant la suprématie de Dieu, la dignité de chaque personne, l'importance de la famille et la valeur de la collectivité.»

Au cours d'une émission radiophonique souscrite nationale Focus on the Family, Brian Stiller du Evangelical Fellowship of Canada a affirmé que la constitution serait interprétée à la lumière de ce préambule. M. Stiller et d'autres personnes qui participaient à l'émission ont laissé entendre que l'inclusion d'un tel préambule conférerait une place prééminente à leurs valeurs religieuses dans les futures décisions judiciaires et législatives.

M. Geoffrey Still, président de Focus on the Family Canada soutient que la mention de Dieu dans la Charte canadienne . . . et sur les murs des cours et des assemblées législatives partout au Canada n'a pas eu une grande influence sur certaines des décisions qui sont allées à l'encontre d'une

(suite à la page 16, **Définitions***)*

Un profil de l'adoption au Canada

L'adoption constitue un sujet mal connu pour la plupart des Canadiens et des Canadiennes. Afin de familiariser son auditoire avec l'adoption et de stimuler la discussion, Transition *présente des extraits d'une étude réalisée pour la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction par deux professeurs de l'Université de Guelph, Kerry J. Daly, Ph.D., département des études familiales et Michael P. Sobol, Ph.D., département de psychologie. Les extraits sont reproduits avec l'autorisation de la Commission royale.*

Pour les couples infertiles au Canada qui veulent adopter un enfant, il existe à présent trois principaux réseaux d'adoption : le réseau public, le réseau privé et le réseau international. Si autrefois adopter signifiait faire des démarches auprès d'un organisme pour choisir un enfant, à présent les couples doivent envisager un éventail d'options, y compris l'adoption par l'intermédiaire d'un organisme public par opposition à une agence privée, l'adoption d'un enfant difficile à placer ou plus vieux par rapport à un jeune enfant, et l'adoption à l'étranger plutôt que l'adoption au pays.

Pour les couples infertiles qui arrivent à se retrouver dans ce dédale de possibilités, leurs efforts pour former une famille sont couronnés de succès avec l'adoption d'un enfant. Pour les autres, l'âge, les moyens financiers, l'orientation sexuelle et l'état civil peuvent mettre l'adoption hors de leur portée.

LES ÉLÉMENTS DÉMOGRAPHIQUES DE L'ADOPTION AU CANADA

La demande d'enfants offerts en adoption par l'intermédiaire des organismes publics et agences privées

En 1990, 2 836 enfants ont été placés par l'entremise d'organismes publics ou privés. (Près de 400 000 enfants naissent annuellement au Canada). Dans le premier cas, le rapport demandes/adoptions est de 3,2 pour 1, alors que dans l'autre, il est de 2,7 pour 1. Si l'on se limite aux nourrissons adoptés, le rapport est de 7,7 pour 1 et 2,9 pour 1 respectivement.

L'adoption par l'intermédiaire d'un organisme public

En 1981, la grande majorité (82,6 p. 100) des adoptions au pays ont été exécutées par l'intermédiaire d'un organisme public; en 1990, cette proportion avait baissé à 61 p. 100. Avec la diminution générale des adoptions, la baisse est encore plus spectaculaire en termes absolus. En 1981, 4 441 enfants ont été placés par l'entremise d'un organisme public; ils n'ont été que 1 731 en 1990.

En 1991, la durée moyenne de la période d'attente chez les organismes publics était de près de six ans. Les listes d'attente étaient complètes dans 12 p. 100 d'entre eux. Les enfants offerts en adoption avaient généralement des besoins spéciaux (âgés de plus d'un an ou atteints d'un handicap physique ou mental, ou les deux).

L'adoption par l'intermédiaire d'une agence privée

La situation du côté des agences privées est assez différente. En 1981, ces enfants ne représentaient que 17,4 p. 100 du total des enfants adoptés au Canada; en 1990, cette proportion passait à 39 p. 100. Le nombre total d'adoptions privées, en moyenne 1 100 par an, demeure assez stable, même si cela représente à présent une proportion plus grande en raison de la diminution des adoptions publiques.

Si l'agence privée est plus rapide, elle coûte plus cher. En 1991, les couples intéressés ont attendu deux ans en moyenne et ont déboursé entre 3 000 et 4 000 $ en moyenne. Dans presque tous les cas, il s'agissait d'enfants en bonne santé.

La diminution des adoptions d'enfants de moins d'un an

Le nombre d'adoptions d'enfants de moins d'un an par l'intermédiaire d'organismes publics a subi une baisse spectaculaire au cours de la dernière décennie, passant de 2 736 à 698 entre 1981 et 1990, soit une baisse de 74,5 p. 100.

Il saute aussi aux yeux que l'adoption de très jeunes enfants est devenue l'affaire des agences privées. En ce qui concerne les organismes publics, le nombre d'adoptions de nourrissons par rapport au total des adoptions est passé de 61,6 à 40,3 p. 100 entre 1981 et 1990; pour ce qui est des agences privées, la proportion est restée très élevée, variant entre 82,6 à 94,6 p. 100 au cours de la même décennie.

Pour bien comprendre cette baisse, il faut la situer dans le contexte des décisions prises face à une grossesse. Les données révèlent que le nombre de mères célibataires ayant opté pour l'avortement face à une grossesse n'a cessé de diminuer entre 1981 et 1989. En 1981, presque la moitié (48,8 p. 100) de ces grossesses s'était terminée par un avortement; en 1989, cette proportion avait baissé à 37,9 p. 100.

Aussi, la diminution du nombre de nourrissons offerts en adoption semble être reliée à une augmentation du nombre de mères célibataires ayant décidé d'élever elles-mêmes leur enfant. Par exemple, en 1981, 46 p. 100 des mères célibataires de moins de 25 ans avaient décidé d'élever elles-mêmes leur enfant; cette proportion était passée à près de 60 p. 100 en 1989, soit une hausse de presque 14 p. 100.

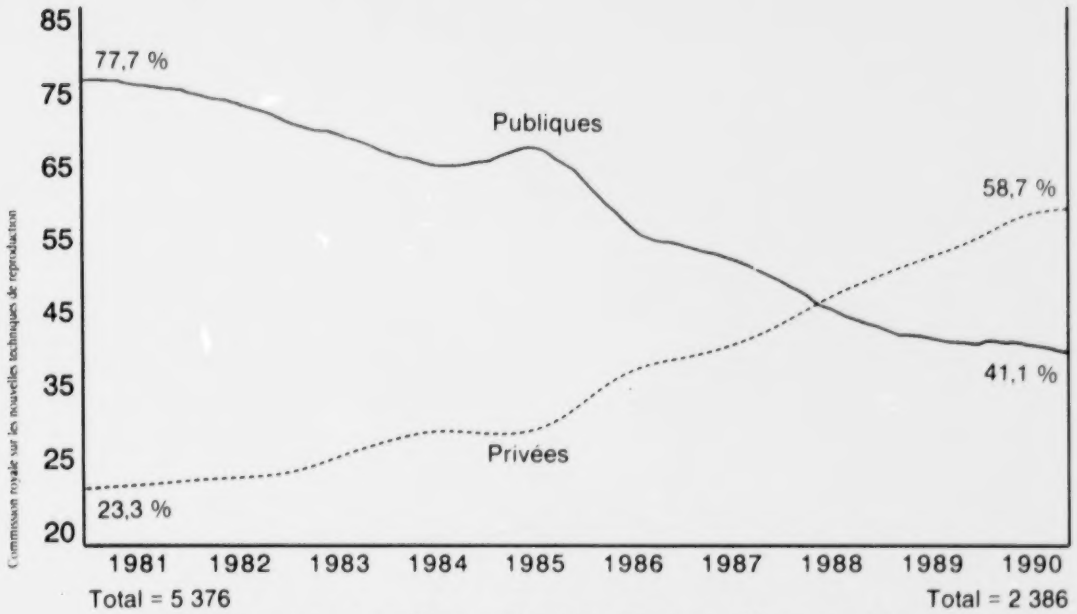

Adoptions en bas âge réalisées par l'entremise d'instances publiques ou privées.

Les solutions de rechange à l'adoption d'un nourrisson — l'enfant difficile à placer

Ayant de plus en plus de mal à trouver un enfant de moins d'un an à adopter, les parents adoptifs en puissance envisagent d'adopter un enfant qualifié d'enfant difficile à placer. En général, les enfants dans cette catégorie sont plus vieux, souffrent d'un handicap ou sortent d'une minorité ethnique ou raciale. Leur nombre n'augmente pas dans l'absolu. Par exemple, en 1990, 1 138 enfants plus vieux et difficiles à placer ont été adoptés, par rapport à 1 885 en 1981.

La plupart ont été adoptés par l'intermédiaire d'un organisme public plutôt que d'une agence privée. En 1990, les adoptions d'enfants plus vieux ont représenté 59,5 p. 100 du total des adoptions rendues possibles par des organismes publics, par rapport à 38,4 p. 100 en 1981.

Le profil du parent adoptif

Généralement, les parents éventuels sont des gens de race blanche, mariés et protestants. Ils sont âgés de 31 à 35 ans, ils sont infertiles, ils possèdent un diplôme d'études secondaires et aucune expérience antérieure de la vie de parent. Cependant, du côté des agences privées, l'âge et le niveau scolaire sont plus élevés.

Le profil de la mère naturelle

En général, la jeune femme qui offre son enfant en adoption est de race blanche, a de 15 à 19 ans, fréquente l'école secondaire et vit chez ses parents. Si elle a offert son enfant en adoption, c'est qu'elle était trop jeune ou qu'elle n'avait pas les moyens de l'élever elle-même.

La loi actuelle

L'adoption est vue dans l'optique des besoins de l'enfant plutôt que ceux des parents adoptifs. Dans sa forme actuelle, la législation en matière d'adoption ne reconnaît pas le droit des personnes infertiles ni de n'importe quel autre adulte d'être parent. Elle considère que l'enfant ne peut être offert en adoption que s'il peut être démontré que ses intérêts seraient effectivement mieux servis par la famille qui souhaite l'adopter. Au cours de la dernière décennie, les critères appliqués ont traduit une conception idéalisée de la vie familiale. Les pratiques relatives à l'adoption ont tendance à renforcer l'idée selon laquelle la famille se caractérise par la présence d'un couple hétérosexuel marié dont l'un des conjoints agit comme principal soutien de famille.

Conclusions socio-psychologiques

Il existe certains renseignements fondés sur des estimations cliniques quant au nombre de couples infertiles qui essaient d'adopter un enfant. Des études aux États-Unis donnent à penser qu'une femme infertile sur deux essaiera d'adopter un enfant.

Au Canada, on continue d'attacher une grande importance aux liens du sang quand il s'agit de définir la famille. Aussi, le fait de se diriger vers l'adoption constitue un deuxième choix.

Le passage à la parentalité civile suppose l'acceptation de plusieurs points : faire face à l'incapacité d'avoir des enfants; imaginer l'enfant qu'on espère et s'imaginer soi-même en parent adoptif; se préparer intérieurement; et faire part aux parents et à la famille de son projet d'aller en adoption.

Officiellement, devenir parents adoptifs suppose une évaluation généralement vu comme une ingérence. Cet élément renforce chez eux l'impression de perdre le contrôle, de ne rien pouvoir faire. S'il donne lieu à une longue attente, le processus d'adoption en tant que tel n'est pas perçu comme une expérience préparatoire utile pour les parents adoptifs.

Pour les familles adoptives, la difficulté est de reconnaître qu'elles sont différentes des familles naturelles, sans pour autant leur être inférieures. Malgré cette difficulté, les parents adoptifs sont aussi adaptés, sinon plus, que les parents naturels aux premiers stades du développement de la famille. ■

Renoncer au droit de propriété
Une approche philosophique à l'adoption

par Terri Spronk

On place désormais l'accent sur le fait de fournir des familles aux enfants et non des enfants aux familles.

L'adoption se pratique depuis des milliers d'années. Au cours de l'histoire, elle a principalement servi à fournir des enfants aux couples stériles ou ayant besoin d'un héritier. On a aussi utilisé l'adoption pour trouver des familles aux enfants sans foyer.

Dans le passé, le processus de l'adoption a encouragé les parents à intégrer les enfants dans leur famille comme s'ils y étaient nés. Les agences d'adoption répondaient jusqu'à tout récemment aux besoins des couples stériles. Une fois que les enfants étaient placés, les rapports avec les parents naturels et leurs origines étaient coupés la plupart du temps. Ces pratiques reflétaient les attitudes de la société concernant l'illégitimité et la stérilité. Étant donné que la famille nucléaire représentait la principale forme familiale et que le concept selon lequel les enfants appartenaient à la famille prédominait, la morale sociale ne voyait pas d'un bon oeil l'illégitimité et la monoparentalité. Au même moment, on respectait la capacité d'avoir des enfants naturels dans le mariage et on percevait la stérilité comme un échec.

Par conséquent, les attitudes sociales vis-à-vis de la parenté ont façonné les lois et les politiques sur l'adoption de sorte que tout a été mis en oeuvre pour assimiler la notion de famille adoptive à celle de famille nucléaire naturelle. Par ricochet, cette situation a profondément marqué la vie des enfants et des familles formées grâce à l'adoption.

Au cours des dernières décennies, le visage de l'adoption a changé de façon substantielle. Une diminution de la disponibilité de poupons en santé dans les agences publiques a rehaussé l'image de marque de l'adoption privée et fait grimper la demande. Les couples se tournent de plus en plus vers l'adoption internationale. Cependant, les plus grands changements intervenus dans le domaine de l'adoption touchent les enfants plus âgés ou ayant des besoins spéciaux. Les enfants jadis considérés «inadoptables» sont maintenant placés en nombre toujours croissant. Les agences qui,pendant de nombreuses années, ont fourni des nourrissons en bonne santé aux couples stériles s'occupent maintenant des enfants ayant des besoins spéciaux. On place désormais l'accent sur le fait de fournir des familles aux enfants et non des enfants aux familles.

Au même moment, le concept de la famille n'a cessé de se modifier : augmentation du taux de divorces, des familles reconstituées et des familles monoparentales. Étant donné que la majorité des mères célibataires décident de garder leurs enfants, la société accepte mieux le parentage hors du mariage. Par conséquent, il semble que le climat actuel favorise l'acceptation de la famille adoptive renforcée par des soutiens sociaux.

Malgré l'évolution de la société, l'adoption en tant qu'institution continue de susciter la controverse, de perpétuer des mythes et de provoquer des débats. Les membres de ce que l'on appelle le «triangle de l'adoption» (parents naturels, enfants adoptés et parents adoptifs) ont estimé nécessaire d'unir leurs efforts pour exiger des changements aux lois, aux politiques et aux pratiques liées à l'adoption, notamment en ce qui concerne l'ouverture d'esprit et l'accès à l'information. Le concept du «triangle de l'adoption» constitue en fait la perpétuation d'un mythe, car le processus d'adoption est largement contrôlé par les lois et les politiques gouvernementales. De ce fait, outre la triade, des intervenants extérieurs de contrôle social ont toujours participé au processus d'adoption.

Même si les attitudes modernes sont plus éclairées, les changements nécessaires dans la législation et la pratique tardent à venir. Les gouvernements et les professionnels hésitent encore beaucoup à ouvrir complètement leurs dossiers aux personnes adoptées et à leurs familles. Par ailleurs, la crainte et la controverse générale concernant l'adoption ouverte persistent. L'adoption d'enfants plus âgés ou ayant des besoins spéciaux a récemment permis

de reconnaître la nécessité de communiquer tous les renseignements disponibles sur les antécédents de l'enfant.

On croyait jadis que seul l'amour suffisait. Nous savons maintenant que les familles ont besoin de soutien continu après une adoption, afin de pouvoir répondre aux besoins des enfants plus âgés ayant des problèmes affectifs et marqués par leur passé. Nombre de ces enfants ont passé la majeure partie de leur vie sous la responsabilité du système d'aide à l'enfance, allant d'un placement à un autre. Cette situation résulte d'un système juridique peu enclin à prendre des décisions permanentes concernant ces enfants, même si nombre d'entre eux ne retourneront jamais dans leur famille d'origine. Des tribunaux et des professionnels bien intentionnés hésitent souvent à priver les parents de leurs droits pour placer les enfants de ces derniers dans des familles alternatives permanentes. Il peut souvent en résulter des dommages irréparables.

Malgré les récentes variations des formes familiales, il semble que le concept du droit de propriété aux enfants basé sur les liens du sang prédomine encore. Dans la plupart des diverses formes familiales qui existent aujourd'hui — familles monoparentales, de fait ou reconstituées, par exemple — les enfants ont un lien biologique avec au moins un parent. Par ailleurs, une grande partie de familles adoptives sont formées sans base biologique. Vu sous cet angle, on peut affirmer que ces dernières ont été à l'avant-garde des formes familiales de rechange dans les sociétés occidentales. Ce faisant, elles ont défié sous bien des aspects les lois de l'ordre naturel de la notion occidentale de la famille.

Il en ressort que, comme l'indiquent Barth et Berry dans leur livre *Adoption & Disruption: Rates, Risks and Responses*, on peut qualifier les familles adoptives de non conventionnelles. Ce phénomène est davantage prononcé chez les familles qui adoptent des enfants plus âgés, car elles ne partagent pas un passé avec l'enfant. Le fait d'être non conventionnelle engendre des conflits et des situations stressantes pour les familles adoptives. Elles sont confrontées au manque de ressources et de soutien sociaux tant pour elles-mêmes que pour leurs enfants.

En tant que parent adoptif et militante de longue date dans le domaine, l'adoption m'a ouvert les yeux sur beaucoup de choses. En fait, l'adoption s'est révélée une incroyable aventure de croissance et de découverte. La plus importante leçon que j'ai tirée est que je ne peux prétendre que mes enfants m'appartiennent — ni mes enfants adoptés ni mon fils naturel.

J'éprouvais aussi le désir naturel de façonner mes enfants, de les considérer comme une image de moi-même, d'en faire les personnes que je voulais. Cependant, au fil des ans, je me suis rendue compte que mes enfants avaient leur propre personnalité, leur patrimoine génétique unique. L'adoption m'a donné une perspective sur les enfants que je n'aurais pas obtenue si je n'avais eu que des enfants naturels. À plusieurs égards, les familles adoptives laissent voler leurs enfants de leurs propres ailes beaucoup plus tôt que les autres. Le simple fait de reconnaître que d'autres personnes ont donné naissance à leurs enfants permet aux parents adoptifs d'entamer ce processus. Le fait que les parents naturels ne soient pas souvent présents dans la vie de l'enfant adopté ne minimise ni l'importance de la famille naturelle ni celle de leur patrimoine.

Quand je regarde autour de la table à l'heure du dîner, je suis émue en pensant à toutes les personnes auxquelles notre famille est liée grâce à nos quatre enfants adoptifs. Même si ces personnes sont invisibles, elles représentent un gros morceau dans notre vie. Par ailleurs, les liens qui existent entre nous, nos enfants et leurs familles élargies par le biais de l'adoption sont d'égale valeur. Il en est de même de leurs relations avec les personnes qui occupent une place importante dans leur vie en dehors du contexte familial. Par conséquent, je comprends maintenant que les enfants constituent une précieuse ressource sociale qui appartient à la vie et à l'avenir et dont nous sommes tous responsables.

Je suis émue en pensant à toutes les personnes auxquelles notre famille est liée grâce à nos quatre enfants adoptifs.

L'auteur Kenneth Watson a déjà déclaré que les origines de l'adoption puisaient largement dans les sources profondes et intarissables de la mythologie, de l'histoire et de l'imagination. Les questions liées à l'adoption nous touchent tous parce qu'elles se réfèrent à l'identité, à la sexualité et à l'appartenance. Partout en Amérique du Nord, les personnes engagées dans le processus de l'adoption déploient des efforts pour percer les secrets et détruire les mythes entourant depuis trop longtemps l'institution qu'est l'adoption. Il faudra redéfinir l'institution même pour que l'adoption se libère complètement de la douleur et des conflits dont elle a été victime toutes ces années. Je crois que nous pouvons y arriver si toutes les personnes concernées par l'adoption renoncent au droit de propriété. Une telle renonciation nécessite un changement d'attitude vis-à-vis des enfants que le poème suivant a sans doute le mieux saisi.

Les enfants

Vos enfants ne sont pas vos enfants.
Ils sont les fils et les filles de l'appel de la Vie à elle-même.
Ils viennent à travers vous mais non de vous.
Et bien qu'ils soient avec vous, ils ne vous appartiennent pas.
Vous pouvez leur donner votre amour mais non point vos pensées.
Car ils ont leurs propres pensées,
Vous pouvez accueillir leurs corps mais pas leurs âmes,
Car leurs âmes habitent la maison de demain, que vous ne pouvez visiter, pas même dans vos rêves.
Vous pouvez vous efforcer d'être comme eux, mais ne tentez pas de les faire comme vous.
Car la vie ne va pas en arrière, ni ne s'attarde avec hier.
Vous êtes les arcs par qui vos enfants, comme des flèches vivantes, sont projetés.
L'Archer voit le but sur le chemin de l'infini, et Il vous tend de Sa puissance pour que Ses flèches puissent voler vite et loin.
Que votre tension par la main de l'Archer soit pour la joie;
Car de même qu'Il aime la flèche qui vole, Il aime l'arc qui est stable.

(Extrait de Le prophète *de Khalil Gibran)*

Les personnes engagées dans le processus de l'adoption déploient des efforts pour percer les secrets et détruire les mythes qui entourent l'institution qu'est l'adoption.

Terri Spronk, défenseure de l'adoption et des enfants, oeuvre depuis douze ans dans le domaine de l'adoption. Elle travaille pour le Projet C.A.R.E. (Community Adoption Resource and Education) à Edmonton et est la mère de cinq enfants dont quatre ont été adoptés. ■

L'adoption ouverte au Canada

par Marilyn E. Shinyei et Linda Edney

En réalité, la pratique courante de l'adoption fermée est une pratique nouvelle.

Une certaine révolution est en cours depuis les dix dernières années dans le domaine de l'adoption. Cette révolution a pris la forme d'une vieille idée que nous appelons aujourd'hui l'adoption ouverte.

Pour notre organisme, l'adoption ouverte est celle qui intervient lorsque la mère naturelle choisit la famille adoptive de son bébé. Habituellement, les deux familles concernées se rencontrent, échangent des informations complètes sur leurs identités respectives et concluent un accord pour entretenir des rapports continus. Les rapports en question se déroulent plus souvent qu'autrement sous forme d'échanges de lettres et de photos mais, de plus en plus, on planifie également des visites. À Adoption Options, le mot ouvert n'est pas synonyme d'option, c'est un acquis.

Pour nombre de personnes — intervenants en adoption et grand public confondus — ce terme peut sembler révolutionnaire pour ne pas dire apeurant. En réalité, l'adoption ouverte n'est pas nouvelle. Au cours des siècles, les cultures qui n'ont pas connu une certaine forme d'adoption sont rares et l'adoption était vraisemblablement beaucoup plus ouverte que fermée. Les adoptions fermées sont les plus connues du public. La mère naturelle remet son bébé à un organisme public qui choisit la famille adoptive. On garde un anonymat complet et les dossiers judiciaires sont scellés de sorte qu'il est presque impossible aux personnes adoptées de retrouver leurs racines ou aux parents naturels de retrouver l'enfant qu'ils ont donné en adoption. En réalité, l'adoption fermée qui a prédominé en Amérique du Nord au XX^{e} siècle est une pratique nouvelle et nous espérons qu'elle sera bientôt chose du passé.

L'adoption fermée présumait que les parents naturels et les parents adoptifs étaient des adversaires et non des alliés.

Pourquoi soutenons-nous l'adoption ouverte si passionnément? Premièrement, l'adoption fermée n'a pas rendu de grands services à personne. Les agences d'adoption, en procédant à un assortiment physique parfait et en empêchant les parents adoptifs de connaître les parents naturels comme de vraies personnes, ont contribué au désir compréhensible mais malsain des parents adoptifs à faire semblant qu'ils avaient mis au monde ces enfants et qu'il n'y avait aucune différence. Ce sentiment a été et continue d'être perpétué par le système judiciaire qui qualifie l'enfant adoptif comme l'enfant né de. Lorsque les parents adoptifs étaient incapables de reconnaître la différence, ils n'étaient pratiquement pas en mesure de discuter de l'adoption de façon ouverte et positive, sinon pas du tout. En vertu de cette pratique, on a refusé aux personnes adoptées des informations qui auraient dû leur revenir de droit. Pis encore, cette attitude a nui à leur estime de soi et n'a pas souvent contribué à des relations familiales saines. En outre, l'adoption fermée a nié aux personnes adoptées l'accès à de l'information personnelle vitale que le commun des mortels prend pour acquis.

La pratique de l'adoption fermée a également mal servi les parents naturels. En réalité, on pensait que les bébés donnés en adoption n'étaient pas désirés et que les parents naturels voulaient tout simplement fermer ce chapitre et continuer leur vie. On n'a pas tenu compte de la peine des parents naturels. En conséquence, beaucoup de femmes ont vécu avec ce chagrin et cette culpabilité des années durant pour souvent ne pouvoir cicatriser leurs blessures que plusieurs dizaines d'années plus tard quand elles retrouvaient l'enfant qu'elles avaient placé.

Deuxièmement, l'adoption fermée était basée sur des prémisses erronées. On présumait que les parents naturels et les parents adoptifs étaient des adversaires et non des alliés recherchant le meilleur intérêt de l'enfant. On supposait aussi que les gens étaient incapables de

Glossaire de l'adoption ouverte et fermée

Adoption par l'intermédiaire d'un organisme public : adoption d'enfants confiés volontairement ou non aux soins et à la garde du ministère des Affaires sociales. Il s'agit habituellement d'adoptions fermées.

Adoption privée : adoption d'enfants en dehors du système d'adoption publique. Il peut s'agir de placements directs ou de placements par l'intermédiaire d'une agence autorisée. Ce genre d'adoption peut être ouverte, semi-ouverte ou fermée.

Placement direct : adoption intrafamiliale ou entre des personnes étrangères par l'intermédiaire de médecins, d'avocats, de prêtres, d'amis des amis et même de groupes non autorisés qui se proclament agences d'adoption.

Placement par l'intermédiaire d'une agence autorisée : adoption exécutée par le biais d'agences privées ou d'individus qui satisfont aux exigences gouvernementales. Le degré de l'engagement public aussi bien dans les placements directs que dans les placements par l'intermédiaire d'agences autorisées varie grandement d'une province à l'autre.

Adoption ouverte : le ou les parents naturels choisit ou choisissent la famille adoptive du bébé. Les deux familles concernées se rencontrent, échangent des informations complètes sur leurs identités respectives et concluent un accord pour entretenir des rapports continus.

Adoption fermée : le parent naturel abandonne le bébé ainsi que tous ses droits sur lui. Il n'y a pas de contact et l'anonymat est maintenu. De plus, cet anonymat est renforcé par le fait que les dossiers de l'adoption sont scellés dans la plupart des provinces canadiennes.

Adoption semi-ouverte : les personnes concernées peuvent se rencontrer et s'entendre sur un échange de lettres et de photos par le biais d'une agence ou d'un intermédiaire. Il n'y a pas d'échange de nom de famille ou d'adresse.

prendre des décisions judicieuses et avaient besoin des travailleuses et des travailleurs sociaux pour mener le processus. Malheureusement, on estimait en outre que les gens n'étaient pas dignes de confiance. Traiter les gens avec respect et dignité est un principe fondamental du travail social, mais on a transgressé ce principe dans le cas de l'adoption.

Troisièmement, l'adoption fermée s'est développée à l'époque postvictorienne pendant laquelle les grossesses hors mariage étaient très mal vues, tout comme le fait d'être un enfant illégitime ou un couple stérile. En conséquence, on a jugé nécessaire d'entourer l'adoption du plus grand secret afin de protéger toutes les parties. Cependant, les secrets engendrent la crainte et une atmosphère malsaine. Le fait de garder des secrets requiert une énergie qui serait mieux dépensée à autre chose.

Nous sommes maintenant en 1992 et notre société a beaucoup évolué. Nous sommes suffisamment ouverts au sujet de la plupart des choses, y compris les relations sexuelles et les grossesses non prévues. Mais, encore une fois, la société a devancé ses institutions. Au Canada, la majorité des adoptions sont contrôlées par l'énorme bureaucratie, généralement celle des ministères provinciaux des affaires sociales. À l'exception notable de la Saskatchewan, ces dinosaures de la bureaucratie gouvernementale n'ont pas répondu aux appels d'ouverture. Oeuvrant en dehors des cercles bureaucratiques, notre agence d'adoption a pu répondre à l'appel des mères naturelles qui, dès 1984, ont commencé à nous demander une nouvelle forme d'adoption.

La réinvention de l'adoption ouverte a débuté aux États-Unis vers la fin des années 70. D'après une source, seulement quelques agences américaines jouaient un rôle actif dans le domaine de l'adoption ouverte vers l'année 1983. Si c'est le cas, il y a de quoi s'étonner de l'expansion vertigineuse qu'a connu cette pratique. Cette même année, une courageuse canadienne du nom de Leslie Wade a démarré l'adoption ouverte dans son agence, les Family and Community Services de King's County en Nouvelle-Écosse. Après une quarantaine d'adoptions réussies, le ministre lui a ordonné de cesser cette pratique sous prétexte qu'on n'en connaissait pas assez sur l'adoption ouverte.

Le paysage canadien de l'adoption est complexe. Le bien-être des enfants étant de compétence provinciale, chaque province possède ses propres lois en matière d'adoption. Les lois vont de l'interdiction absolue à une permissivité totale, de lois à l'étude ou nouvelles pour tenter d'exercer un certain contrôle (Alberta, Saskatchewan et Colombie-Britannique) aux lois complexes et rigoureuses sur l'adoption privée existant depuis longtemps (Ontario). Entre ces deux extrêmes, nous retrouvons des provinces qui interdisent les placements directs tandis que d'autres permettent les placements effectués par les agences autorisées tout en acceptant les placements directs. On dénote aussi des différences dans les lois au sujet de l'adoption ouverte. En Alberta, la loi ordonne que toutes les adoptions privées soient ouvertes alors que l'Ontario ne permet que l'adoption semi-ouverte. Même si toutes les adoptions privées ne sont pas ouvertes, la plupart le sont suffisamment pour permettre aux parents naturels de mieux suivre le processus comparativement à un placement public.

Nous privilégions l'adoption ouverte, cependant, nous ne croyons pas qu'elle convient à tout le monde. On aura des parents naturels et des parents adoptifs qui préféreront l'adoption fermée. Même si notre agence ne s'occupe pas de cette forme d'adoption, il y a plusieurs sortes d'adoptions ouvertes. La mère naturelle doit choisir elle-même la famille adoptive dont elle connaîtra le nom et l'adresse sans toutefois devoir rencontrer cette famille ou entretenir des contacts réguliers avec elle.

Le concept du droit de propriété aux enfants basé sur les liens du sang prédomine encore.

À l'autre extrémité, on retrouve la famille qui est présente à la naissance du bébé à la maison, qui reste avec la mère naturelle pendant plusieurs jours après la naissance de l'enfant, l'invite à leur rendre visite un mois plus tard, puis, cinq ans plus tard, organise fréquemment des rencontres avec les mères naturelles de leurs deux enfants ainsi que les nouveaux conjoints de ces femmes et leurs autres enfants, s'il y a lieu. Les personnes concernées ont choisi l'adoption ouverte par conviction et savent comment communiquer honnêtement et ouvertement leurs sentiments. Nous avons appris que toutes nos familles possèdent le potentiel nécessaire pour entretenir cette forme de relation ouverte avec la famille naturelle si elles se laissent épanouir avec le processus.

Voici une autre histoire à succès qui mérite d'être partagée. Il s'agit d'un cas où nombre d'intervenants en adoption auraient fortement déconseillé un placement ouvert. La mère naturelle était et demeure toujours une jeune femme troublée qui a été elle-même plusieurs fois placée dans des familles en plus d'être toxicomane et prostituée. Il existe deux pères possibles pour son bébé, tous deux étaient des toxicomanes et des ex-prisonniers et ont entretenu une relation éphémère avec la jeune femme. Depuis plusieurs années maintenant, elle a pu rencontrer la famille adoptive deux fois par an et jamais elle n'a dérangé cette famille par des visites ou des appels intempestifs, ni pour exposer des problèmes personnels. Elle s'est montrée tout à fait digne de confiance parce que l'adoption ouverte était disponible et qu'elle a été en mesure de prendre une décision judicieuse et courageuse ▶

pour son enfant, ce qui n'aurait probablement pas été le cas si l'adoption fermée avait été la seule option disponible.

L'adoption ouverte exige que l'on sensibilise et que l'on prépare toutes les parties à ce qui les attend.

L'adoption ouverte exige que l'on sensibilise et que l'on prépare toutes les parties à ce qui les attend. Elles doivent pouvoir définir leurs propres paramètres et limites. L'adoption ouverte fait surtout appel à l'honnêteté et à la souplesse.

L'adoption ouverte se fait mieux par le biais d'une agence et d'un personnel qui fait preuve d'ouverture et d'honnêteté. Elle exige des travailleuses et des travailleurs sociaux prêts à abandonner le pouvoir que leur conférait la formule de l'adoption fermée, le pouvoir de choisir la famille adoptive. Notre personnel sélectionne les familles adoptives potentielles, mais il revient à la mère naturelle de choisir la famille adoptive pour son bébé.

En fin de compte, nous croyons que l'adoption ouverte augmentera le nombre de bébés offerts en adoption. Selon les statistiques actuelles environ 85 à 95 p. 100 des femmes qui mènent une grossesse non prévue à terme vont prendre soin de leur enfant. Souvent, il ne s'agit pas d'une bonne décision ni pour la mère ni pour le bébé. L'adoption ouverte a créé une option viable et humaine pour les femmes qui mènent leur grossesse à terme. Les agences publiques d'adoption ont constaté une diminution spectaculaire du nombre de bébés placés pour adoption au cours des deux dernières décennies et la plupart de ces agences estiment la période d'attente à une dizaine d'années. Notre agence et d'autres pratiquant l'adoption ouverte ont reçu davantage de femmes qui pensent donner leur enfant en adoption. Nous sommes d'avis que ce regain d'intérêt est en partie dû, à l'appel en faveur d'un processus ouvert plus satisfaisant pour toutes les parties concernées. Les données de l'Alberta pour 1991 pourraient illustrer ce point :

L'adoption ouverte augmentera le nombre des bébés offerts en adoption.

Placements par l'intermédiaire d'une agence publique

Total :	233
Poupons en santé :	54
Enfants ayant des besoins spéciaux :	179

Adoptions privées exécutées par les tribunaux

Total :	328
Placements directs :	179
Placements par le biais d'une agence autorisée:	149

Les deux dernières catégories reflètent principalement les placèments ouverts ou semi-ouverts. La plupart des enfants étaient des poupons âgés de 0 à 2 ans (87 et 99 p. 100 respectivement).

Bien que l'adoption ouverte pourrait ne pas satisfaire tout le monde ou convenir à toutes les situations, la plupart des gens acceptent volontiers cette formule une fois qu'on la démystifie et qu'ils en apprennent davantage sur le processus. Les parents adoptifs finissent par reconnaître les avantages qui en résultent pour leurs enfants et pour eux-mêmes. Pour les parents adoptifs, le fait d'avoir été choisis par les parents naturels les autorise à élever l'enfant. Les parents naturels affirment souvent que si cette option n'avait pas été disponible, ils n'auraient pas pu placer leur bébé.

Marilyn E. Shinyei et Linda Edney sont directrices de programme à Adoption Options Alberta Ltd. Marilyn est mère de trois enfants, (deux enfants adoptés et un enfant naturel) et fondatrice de Adoptive Parents Association of Alberta. Au cours des 15 dernières années, elle a agi comme bénévole dans le domaine de l'adoption et y travaille maintenant comme professionnelle. Linda est mère naturelle de deux enfants et a oeuvré auprès d'adolescentes enceintes pendant plusieurs années avant d'enter au service d'Adoption Options en 1989.■

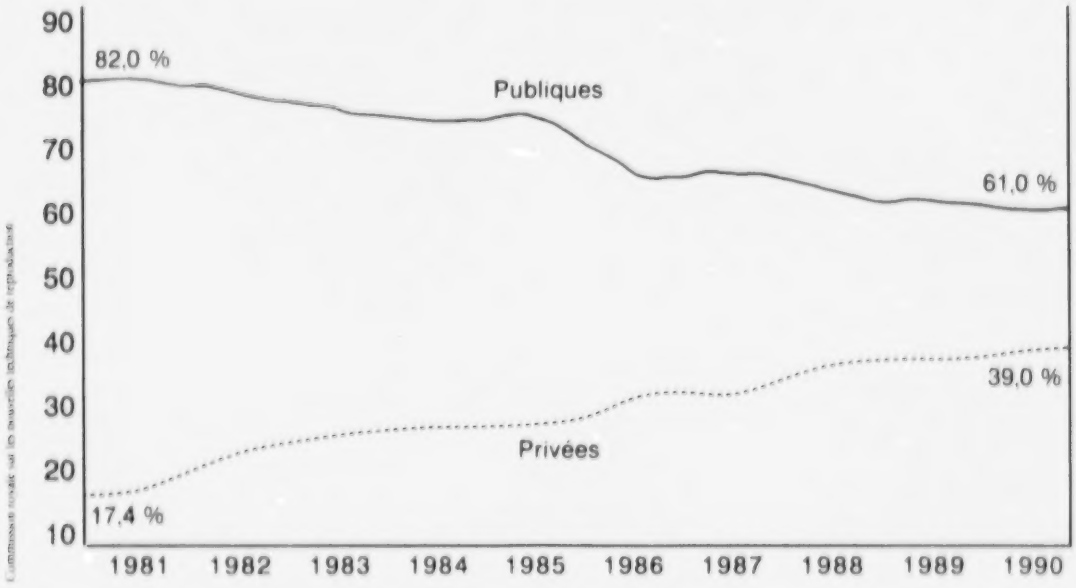

Adoptions réalisées par l'entremise d'instances publiques ou privées.

Adoption : beaucoup de questions, peu de compréhension

Sommaire de certaines des plus importantes questions concernant l'adoption

Critères de sélection

Les personnes qui font une demande d'adoption sont assujetties à un rigoureux processus de sélection pour déterminer si elles peuvent être de bons parents. À bien des égards, les critères de sélection peuvent sembler discriminatoires, injustes et arbitraires. Le processus de sélection se révèle souvent indiscret et exigeant. Les normes varient grandement selon la province et l'agence d'adoption. Les demandes peuvent être rejetées en raison du statut matrimonial ou économique, de l'orientation sexuelle, de l'âge, d'un handicap ou d'autres raisons. De tels critères seraient manifestement considérés comme des violations de la charte des droits s'il s'agissait de logement, d'embauche ou d'autres situations semblables. Les défenseurs des droits des célibataires, des homosexuels, des personnes handicapées ou pauvres et d'autres groupes ont indiqué que les demandes d'adoption des personnes qu'ils représentent devraient être considérées au même titre que celles des autres.

L'adoption d'un enfant ayant des besoins spéciaux

Les handicaps mettent davantage au défi les familles adoptives que les familles naturelles. Ironiquement, un grand nombre d'enfants difficiles à placer sont handicapés. Pour diverses raisons, les familles adoptives d'enfants handicapés ont habituellement un plus grand besoin de services de soutien que les familles naturelles ayant des enfants handicapés.

Le syndrome d'alcoolisme foetal (SAF) et les effets de l'alcoolisme foetal (EAF)

La consommation d'alcool par une femme enceinte peut entraîner différents troubles affectifs et physiques durables chez l'enfant. Un grand nombre d'enfants victimes du SAF ou des moins graves EAF sont placés en adoption. Il peut être très difficile de vivre et de travailler avec ces enfants. À moins de bénéficier de services de soutien postadoption de haut niveau, ces enfants risquent de se retrouver avec des problèmes qui les troubleront et les rendront dépendants toute leur vie.

Services postadoption

De nombreuses personnes adoptent des enfants plus âgés parce qu'il est difficile de trouver des poupons. La plupart des parents qui adoptent ces enfants pour la première fois ne savent vraiment pas ce qui les attend. Nombre d'entre eux ont connu une vie difficile et peuvent avoir des problèmes de santé ou de comportement. Vivre avec ces enfants peut se révéler une tâche très exigeante, particulièrement pour les nouveaux parents. Un grand nombre de ces personnes vivent des moments très difficiles pendant l'adolescence. Les parents et les enfants ont peut-être besoin de divers conseils, de thérapie, ou de counseling. Toutefois, très peu de provinces offrent du soutien aux familles adoptives au-delà des services publics pour favoriser la santé mentale. Après une courte période probatoire, les familles doivent habituellement résoudre elles-mêmes leurs problèmes.

Un nombre croissant de familles adoptives ont besoin de services postadoption. Les quelques professionnels qui peuvent aider ces familles ont souvent peu de formation en matière de besoins spéciaux. Les familles adoptives ont besoin de professionnels qui connaissent le développement de l'enfant, la gestion du comportement ainsi que les problèmes psychologiques auxquels font face les enfants qui ont vécu des séparations ou ont perdu leurs parents. Des soutiens continus comme les réseaux et les ateliers peuvent aussi se révéler d'un grand secours pour les familles adoptives.

Adoption interraciale

La plupart des personnes qui cherchent à adopter des enfants sont de race blanche et de la classe moyenne. La liste d'attente pour adopter un enfant est très longue, particulièrement en ce qui concerne les nourrissons de race blanche. Il est souvent plus facile de trouver des enfants issus de minorités visibles à adopter. La raison en est que les membres de minorités visibles de notre société sont généralement plus pauvres que les personnes de race blanche et que, par conséquent, de nombreuses femmes de ces minorités éprouvent de la difficulté à élever seules leurs enfants. L'adoption interraciale intéresse donc beaucoup de personnes.

De nombreux militants et travailleurs sociaux oeuvrant auprès des autochtones, des noirs et d'autres groupes non blancs estiment que l'adoption interraciale conduit à l'assimilation — l'érosion graduelle de l'identité culturelle de leurs collectivités. D'autres considèrent l'adoption interraciale comme de l'exploitation : des femmes pauvres fournissant des bébés aux femmes de la classe moyenne. En outre, de nombreux leaders noirs et autochtones doutent que les parents de race blanche puissent réellement partager la douleur et la rage que provoque le racisme. Ils se demandent si de tels parents peuvent fournir la fierté, la valorisation du patrimoine, la culture et le sens de l'identité qu'un enfant obtiendrait de parents de sa race. ▶

REGISTRES D'ADOPTION

Robert Cunningham

Les adoptions internationales
L'adoption internationale devient plus courante en raison de la pénurie de poupons de race blanche. Des agences privées organisent habituellement ces adoptions qui concernent souvent des enfants de pays pauvres. Récemment, de nombreuses familles ont adopté des orphelins roumains qui sont en mauvaise santé à cause des terribles conditions de vie qui étaient les leurs en Roumanie. L'adoption internationale soulève des problèmes semblables à ceux de l'adoption interraciale et des difficultés additionnelles :

- il est pratiquement impossible pour les enfants adoptés venant de pays étrangers de retrouver leurs parents naturels plus tard;
- il peut être difficile pour les adoptés internationaux de développer un sens d'identité en l'absence d'autres personnes de leur culture. Pour les enfants plus âgés, le fait de devoir parler une langue étrangère peut retarder ou nuire à leur développement;
- de nombreux enfants adoptés venant de pays étrangers, comme les enfants roumains, arrivent avec de graves problèmes de santé que les professionnels des soins de santé du Canada connaissent mal;
- les enfants canadiens ayant des besoins spéciaux et qui n'ont pas de parents peuvent être ignorés en raison des reportages à sensation sur la situation désespérée des enfants étrangers.

Les adoptions privées qui se révèlent un échec
Au cours des derniers mois, les médias ont fait état de plusieurs cas où les mères naturelles, les pères naturels ou leurs familles avaient changé d'idée et décidé de réclamer un enfant placé pour adoption. Les lois provinciales accordent généralement du temps aux parents naturels pour changer d'idée. Dans le cas des adoptions interprovinciales, les différentes lois provinciales peuvent compliquer les choses. Pour une raison ou une autre, les adoptions se révèlent un échec dans près de 15 p. 100 des cas.

Le congé parental et les prestations d'assurance-chômage
Les parents adoptifs ne sont pas admissibles à bon nombre d'avantages sociaux disponibles aux parents naturels. En vertu de récentes modifications effectuées à la Loi sur l'assurance-chômage, les parents adoptifs reçoivent maintenant moins de semaines de congé assuré que les parents naturels. Des normes différentes existent aussi au niveau de la loi provinciale. L'Ontario, par exemple, garantit 35 semaines de congé à la mère naturelle par rapport à 17 semaines pour la mère adoptive.

La recherche et les retrouvailles
Contrairement à ce que croient certaines personnes, l'adoption ne cesse jamais d'influer sur la vie des personnes concernées. La plupart des adoptés ressentent le besoin d'obtenir de l'information continue, précise et confidentielle sur leurs origines. La plupart des parents

(Suite à la page 16, **Sommaire***)*

Une ressource nationale sur l'adoption

Le Conseil de l'adoption du Canada

Après dix ans de travail, cet organisme national à but non lucratif et non statutaire s'est incorporé en 1991 afin de recueillir et de distribuer de l'information sur tous les aspects de l'adoption au Canada. Pour obtenir des renseignements, communiquez avec :

Elspeth Ross
Directrice générale
Conseil national d'adoption du Canada
C.P. 8442
Ottawa (Ontario) K1G 3H8
(613) 235-1566

Institut Vanier de la famille
Rétrospective annuelle 1991-1992

Visible, à propos et dans le mille

Au cours de la dernière année, le travail de l'Institut Vanier a pris une importance accrue à mesure que les questions familiales gagnaient en popularité. Les membres du conseil d'administration de l'IVF et le personnel se sont retrouvés maintes fois au centre de nombreux débats et discussions. Parallèlement, et grâce à son orientation plus précise, l'IVF a communiqué son message à un nombre croissant de Canadiennes et de Canadiens.

Actuellement, le débat sur les définitions de la famille occupe une place de premier plan. Cette question, qui a toujours intéressé l'Institut, a été le thème de la livraison de mars de *Transition*. Un peu comme si nous avions donné le signal, la question de la définition de la famille est devenue le thème d'un examen minutieux devant les tribunaux, sur la Colline du Parlement, dans les discussions constitutionnelles et dans toutes les collectivités canadiennes (voir page 3).

L'évolution des habitudes familiales et leurs implications sociales ont attiré la même attention. Cette situation explique sans doute le succès sans pareil de la brochure de l'IVF intitulée *Les familles canadiennes* et de son complément *Les familles canadiennes en transition : répercussions et enjeux*. Les Canadiennes et les Canadiens se rendent très bien compte des changements radicaux qui s'opèrent dans notre société de même que dans nos familles et nombre d'entre eux comptent sur l'Institut pour leur faire comprendre ces changements.

Au cours de l'année 1991-1992, l'Institut Vanier de la famille s'est montré plus visible, plus à-propos et a visé plus juste que jamais en suivant de près les questions d'actualité et en fournissant des commentaires plus crédibles et plus perspicaces.

Personnel

Les membres du personnel de l'Institut Vanier de la famille sont : Alan Mirabelli, directeur de l'administration et des communications/information, Robert Glossop, Ph. D., directeur des programmes et de la recherche; Anne Mason, coordonnatrice de projets et recherchiste; Paula Theetge, comptable/adjointe à l'administration; Lucie Legault, préposée aux publications, aux adhésions et au courrier; Michelle Greig-Murray, secrétaire et réceptionniste; Ish Theilheimer, rédacteur.

Les membres du conseil d'administration sont : Ruth Berry, Ph. D., *Jerome Berthelette (trésorier), Bernard Fortin, Georgio Gaudet, Eric Johansen, *Paul B. Kane (président), *Sandra S. Lawn (présidente du comité des investissements), Nicole Marcil-Gratton, Shelagh M'Gonigle, *Lawrence Nestman, *Rosemary E. Ommer, Ph. D. (présidente du comité du programme), Beverly Pain, Ph. D., Wilma Parasiuk, *Judith Sapp (présidente du comité exécutif), *Louise B. Vaillancourt. (* membres du comité exécutif)

Principaux thèmes du programme

Les principaux domaines d'intérêt de l'IVF pour 1991-1992 comprenaient le programme de la politique familiale appliquée (1992-1994) parrainé par la Fondation canadienne Donner; les nouvelles techniques de reproduction; l'aspect économique de la vie familiale moderne; l'Année internationale de la famille en 1994. En outre, l'Institut a continué son travail sur l'évolution démographique, les travailleuses et les travailleurs ayant des responsabilités familiales, la garde à l'enfance, la monoparentalité, les programmes de prévention contre les mauvais traitements et la négligence subis par les enfants; la télévision et la famille; la violence familiale ainsi que les thèmes de la revue *Transition* mentionnés ci-dessous. ▸

BEST COPY AVAILABLE

Publications

À la suite du succès remporté par la brochure *Les familles canadiennes*, 5 000 autres exemplaires ont été imprimés et distribués au cours de l'année grâce au financement de la Division des subventions nationales du bien-être social de Santé et Bien-être social Canada. L'année 1992 a vu la publication d'un document complémentaire intitulé *Les familles canadiennes en transition : répercussions et enjeux*, distribué à un public plus restreint constitué de spécialistes. L'Institut procède actuellement à la distribution de 5 000 exemplaires anglais et de 2 000 exemplaires français de cette deuxième publication.

Transition continue de demeurer l'outil de communication régulier de l'IVF avec le public. Les thèmes de l'année dernière ont porté sur :

- Les familles autochtones du Canada
- Les définitions de la famille
- Les compromis de mères à la maison et de celles sur le marché du travail
- Les familles adoptives

Transition a donné la parole à Jerome Berthelette, Marlene Brant Castellano, Lise Corbeil, Linda Edney, Cliff Evans, Klaus Gruber, Hillel Goelman, Seymour Hamilton, Meredith Kost, Maureen McEvoy, Jeanne Morazain, Marilyn Shinyei, Deborah Stacey, Terri Spronk, M. Jane Schultchen, Lois Sweet, Richard Wagamese et Betty Jane Wylie.

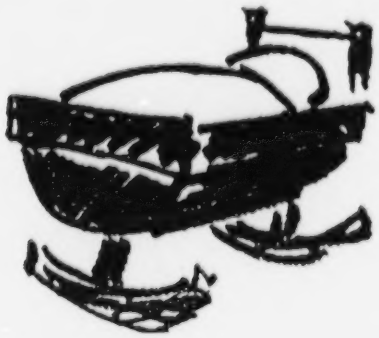

Consultations et collaborations

La collaboration avec les gouvernements, les organismes non gouvernementaux, les sociétés et les personnes qui fournissent des services constitue l'une des plus importantes fonctions de l'IVF et qui lui exigent aussi beaucoup de temps. Au nombre des activités qui illustrent bien ce travail de collaboration on peut citer :

- rencontre avec le sous-comité de la Chambre des communes sur l'enfance pauvre;
- consultations régulières avec le Bureau des enfants du gouvernement fédéral au sujet du programme d'action du gouvernement concernant les enfants;
- participation au groupe des directeurs pour le Forum national sur la sécurité économique des familles parrainé par la Fondation Laidlaw dans le cadre de son programme sur les enfants à risque;
- au cours de l'automne 1991, Alan Mirabelli a assumé la présidence de l'Institut de radiotélévision pour enfants, un organisme qui se consacre à l'amélioration de la qualité de la programmation télévisuelle pour les enfants et les familles;
- coparrainage d'un atelier intitulé Research and Policy Workshop on Lone Parents grâce à une subvention de Santé et Bien-être social Canada;
- membre du Comité consultatif de la statistique des conditions sociales de Statistique Canada;
- membre du conseil de recherche du Policy Research Center on Children, Youth and Families.

Programme d'études de l'IVF sur la politique familiale appliquée

Le premier des trois projets du programme, l'Inventaire complet des programmes et des mesures de soutien aux familles, a été lancé en février 1992. L'IVF a conclu un contrat avec Terrance Hunsley pour compiler l'inventaire à partir de données recueillies au niveau des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. En février, on a mis sur pied un comité consultatif formé de Rosemary Ommer (présidente), Eric Johansen, Nicole Marcil-Gratton, Susan McDaniel, Marilyn Peers et George Thomson pour diriger l'ensemble du programme d'études sur la politique familiale appliquée. La phase de cueillette d'information a commencé en avril.

La commission royale canadienne sur les nouvelles techniques de reproduction

À la suite de la soumission d'un mémoire par l'IVF à la Commission royale, les commissaires ont invité l'Institut à venir discuter des recommandations contenues dans le document; des raisons qui poussent les adultes à avoir des enfants; du rôle et du statut des enfants dans les familles et la société; de l'évolution des définitions de la maternité, de la paternité et de la famille ainsi que des questions pertinentes à l'accès aux techniques de reproduction.

1994 — Année internationale de la famille (AIF)

En octobre 1991, l'IVF a collaboré avec l'Association canadienne d'économie familiale et Services à la Famille-Canada pour organiser une consultation auprès des organisations nationales bénévoles afin de partager les plans individuels et collectifs prévus pour l'AIF et de faire le point sur les programmes du gouvernement fédéral. Santé et Bien-être social Canada et la Fondation canadienne Donner ont parrainé la consultation. Par la suite, un compte rendu a été préparé sur la consultation et distribué aux commanditaires ainsi qu'aux organismes participants et aux autres organismes intéressés.

Un aperçu des programmes canadiens de prévention pour les enfants maltraités et négligés

Sous les auspices de l'IVF et grâce à une subvention de la Division de la prévention de la violence familiale de Santé et Bien-être social Canada, le chercheur John Meston procède à un inventaire des programmes destinés

à réduire ou à prévenir les mauvais traitements et la négligence dont sont victimes les enfants. L'objectif du projet est de déterminer les tendances de l'évolution des programmes de prévention, de signaler les iniatives novatrices dans chaque province et de faire des suggestions et des recommandations concernant les nouvelles réalisations dans le domaine de la prévention. On pourra se procurer le rapport final auprès de l'IVF cet automne.

La réponse de l'IVF aux initiatives budgétaires du gouvernement fédéral

Suite à la présentation du budget fédéral en février dernier annonçant l'intention du gouvernement fédéral de remplacer les allocations familiales, le crédit d'impôt non remboursable pour enfants et le crédit d'impôt remboursable pour enfants par une prestation fiscale intégrée pour enfants, l'IVF a publié un communiqué suivi d'une lettre au rédacteur signée par son président, Paul Kane. Des entrevues ont été accordées à *Morningside* au réseau anglais de Radio-Canada, à *Maclean's*, au *Globe and Mail* et au *Calgary Herald* à la suite de ces initiatives. L'IVF a soumis un mémoire au comité législatif de la chambre des Communes chargé de réviser le projet de loi C-80 visant à mettre en vigueur les changements proposés au système canadien d'avantages sociaux destinés aux enfants et aux familles. Robert Glossop, Ph. D. a ensuite comparu devant le comité au nom de l'Institut.

Bureau des conférenciers de l'IVF

Les conférenciers de l'IVF ont connu une année particulièrement occupée. Ils ont partagé leurs expertises avec des groupes ou dans le cadre d'événements particuliers : festival de la vie familiale organisé par la Bibliothèque publique de North York; comité des commissaires du Conseil scolaire d'Ottawa; la conférence annuelle du Child Care Connections de la Nouvelle-Écosse; déjeuner offert par le maire John Savage aux gens d'affaires de Dartmouth, Nouvelle-Écosse; médecins de famille de Toronto spécialisés en counseling familial; conférence annuelle de l'Association canadienne des ludothèques et des centres de ressources pour la famille; Les enfants du Canada : la priorité des années 1990; conférence nationale des femmes en agriculture; table-ronde du Rideau Club; Collège militaire royal; Federation of Women's Institutes de l'île-du-Prince-Édouard; Truro Board of Education and Teachers Union.

Relations avec les médias

Les représentants de l'IVF ont été très sollicités auprès des médias locaux et nationaux partout au Canada. Les questions familiales comme les nouvelles techniques de reproduction, les prestations pour enfants et les définitions de la famille ont grandement intéressé le public. Cet intérêt a suscité des centaines de demandes d'entrevues de la part de journalistes et de participations à des séances d'information par le personnel et les membres du conseil d'administration de l'IVF.

Situation financière

Les états financiers vérifiés de l'Institut Vanier de la famille pour l'exercice 1991 révèlent que la caisse générale de fonctionnement a rapporté 623 066 $ par rapport à 492 304 $ de dépenses, soit un excédent net de 130 762 $ en fin d'exercice. En 1991, le conseil d'administration a décidé d'affecter au fonds de dotation tous les dons de 1 000 $ ou plus non destinés à un projet précis par le donateur. Ainsi, une somme de 65 500 $ a été virée à ce fonds. Conformément à l'objectif que s'est fixé le conseil d'administration de rebâtir le fonds de dotation, 49 193 $ ont été transférés du fonds de fonctionnement au fonds de dotation afin de compenser partiellement l'érosion inflationniste.

Les revenus d'intérêts et de dividendes, provenant des investissements du fonds de dotation dans le cadre de projets spéciaux ont rapporté 24 360 $ en intérêts et dividendes tandis que Santé et Bien-être social Canada a accordé 117 347 $ pour réaliser des projets spécifiques. Les dépenses se sont chiffrées à 147 627 $ et l'excédent cumulatif du fonds des projets spéciaux a atteint 55 690 $.

Tout au long de l'année 1991, le conseil d'administration a continué d'appliquer diverses stratégies afin d'améliorer la situation globale de l'Institut. Il en a résulté, en fin d'exercice, un excédent cumulatif de 2 260 $ au fonds de fonctionnement.

Campagne de financement

La campagne de financement 1991-1992 de l'Institut s'est principalement poursuivie en Ontario sous la direction du D[r] Joseph Peller et au Québec en collaboration avec M[me] Louise B. Vaillancourt, présidente sortante de l'IVF.

Nous avons bénéficié du soutien et de l'appui de American Barrick Resources Corporation, les Vins Andrés Ltée, Avon Canada Inc., AXA Assurances, la Fondation Yvon Boulanger, la Fondation Marjorie et Gerald Bronfman, Campbell Soup Company Ltd., Canada Malting Co. Ltd., Canadian Association of Broadcasters, le Groupe Canam Manac, La Compagnie canadienne de réassurance, Concacan Inc., Jack Cooper Family Foundation, le Groupe CSL Inc., le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc., Les Distilleries Corby Ltée, les Industries Domco Ltée, Equitable Life Insurance, Ernst & Young, Trust général, Guillevin International Inc., Hammerson Canada Inc., Inco Ltée, Lawson Mardon Group Ltd., MDS Health Group Ltd., Robert Mitchell Inc., Montréal Trust, Multi-Marques Inc., la Banque nationale du Canada, Olympia & York Developments Ltd., Photo Engravers and Electrotypers, Power Corporation du Canada, Provigo Inc., RBC Dominion Securities Foundation, RHW Foundation, Robin Hood Multifoods Inc., Royal Insurance Canada, Trust royal, les Aliments Sapco Ltée, Joseph E. Seagram & Fils Ltée, Sodarcan Inc., Square One Management Ltd., UAP Inc., Union Gas Limited, Compagnie d'assurances Provinces Unies, Valleydene Corp. Ltée, Velan Inc., Zurich Canada.

Des dons de particuliers ont été reçus en 19991-92 de : Gail Adamson, Robert Addington, Archdiocese of Regina, Ghislaine Arseneault, Norman Barwin, juge ▸

Mary Batten, Claude Beaudry, Jalynn Bennett, Ruth Berry, Claire Bertrand, Wilbrod Bherer, Joan Birkett, Bertrand Blanchet, Conseil scolaire de Scarborough, Sylvia Bogusis, Susan Boyd, l'hon. juge John D. Bracco, Laurette Chagnon, l'hon. Solange Chaput-Rolland, Louise Châtillon, Gisèle Cloutier, Karen Corbett, Robert Couchman, Robert Crysler, Paul David, Ann Dea, Conseil scolaire de Durham, Gwen Edmison, Anne Ellison, Lila Engberg, Lorene Everett-Turner, Elaine Ferguson, Marilyn Forsythe, Maryelle Gaudreau, Truska Gorrell, Klaus Gruber, Phyllis Gunn, Doris Guyatt, Judy Hamilton, Darlene Hayden, Barbara Helm, Reuben A. Hornstein, Sheila Howard, Paul B. Kane, Linda Kennedy, Claire Kerrigan, Margaret Kidd, Conseil scolaire de Kirkland Lake, M. & M^me^ Sol Kort, Enid Krause, Langley Family Services Association, Rita Larose, Jean-Louis Lebel, Jeannine P. Leman, Ville de Lethbridge, Louise Levergneux, le R. Paul Ling, Mary Lobay, Sr Joan Marie Looby, Lynn McCalder, John McCay, Allan MacDonald, Judith MacDonald, Jean McFaden, Ann Louise MacKay, Florence MacKenzie, Brigitte Maheux, Judith Mappin, Nicole Marcil-Gratton, John Meston, Shelagh M'Gonigle, Claude Michaud, Cecile Miller, Isabelle Morrison, Mary Jane Mossman, Mountain Plains Community Services of the North Society, Lawrence Nestman, Emily Nett, Marvyn Novick, Order of St. Benedict, W.C. Oxley, Lillian Palmer, Wilma Parasiuk, Luc Pelland, Alan Pence, M^me^ J. Picone, Charles-Albert Poissant, Elaine Porter, Margaret Robblee, Elizabeth Rossinger, Lila Russell, Judith Sapp, Guylaine Saucier, Flore Shaw, Ruth Sims, Gaëtan St-Amand, Lucille St-Denis, Donald Stewart, Louise Sutherland, Michael Sutton, Bill Taylor, Janice Tennant, James Tremain, Université de Guelph, Louise B. Vaillancourt, Nicole Vandal, Vermillion River Area Family & Community, Mabel Waddell, Sylvia Wargon, Pat Westall, Bruce Williams, Winnipeg Diocesan Council, Women's Institute of Charlottetown, Betty Jane Wylie, York Mills Collegiate Institute.

(**Définitions**, *suite de la page 3)*

collectivité profamiliale. Cependant, les choses changeraient avec le nouveau préambule.

Son groupe s'oppose à l'élimination de la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle dans la Loi sur les droits de la personne. Ses commentaires semblent indiquer que le groupe croit que le préambule aiderait sa cause.

Une cause connexe sur la question de l'orientation sexuelle est actuellement devant la Cour suprême du Canada. Brian Mossop, traducteur du gouvernement fédéral et gai, s'est vu refuser un congé pour raison familiale afin d'assister au service funèbre du père de son partenaire. Un tribunal des droits de la personne lui a donné raison, mais le gouvernement a interjeté appel et fait renverser la décision par la Cour fédérale d'appel en 1990. La Cour suprême doit maintenant décider si M. Mossop et son partenaire avaient droit au congé pour raison familiale. La décision de la Cour suprême aura un impact sur une grande variété de principes à tous les niveaux de gouvernement.

(**Sommaire**, *suite de la page 12)*

naturels ressentent aussi le besoin de connaître ce qu'il est advenu de leurs enfants placés en adoption. Ces besoins rendent la recherche et les retrouvailles importantes pour les familles adoptives. Pour diverses raisons, les lois de la plupart des provinces et les pratiques des agences d'adoption signifient que les registres d'adoption sont habituellement scellés. Il est généralement difficile et frustrant pour les adoptés et leurs parents naturels de se retrouver. En attendant un tel événement, un grand nombre d'adoptés se sentiront frustrés et incomplets.

Les adoptions privées et publiques

Comme l'ont noté les professeurs Daly et Sobol (page 4), les adoptions privées ont connu une augmentation remarquable et les adoptions publiques ont chuté proportionnellement au cours de la dernière décennie. D'une part, l'adoption privée permet une plus grande ouverture et une plus grande autonomie familiale. D'autre part, l'adoption privée coûte cher, et comme plus d'enfants sont placés par des agences privées, il devient plus difficile pour les parents à plus faible revenu d'adopter un enfant. En outre, les agences privées sont moins susceptibles de s'occuper d'enfants difficiles à placer. Qui plus est, une des principales fonctions du système public consiste à protéger les droits et les intérêts de toutes les personnes concernées.

Visible, à propos et dans le mille

Adhérez à l'Institut Vanier et recevez tous les numéros de *Transition*.

Je souhaite aider l'Institut Vanier à travailler en faveur des familles canadiennes. Veuillez trouver ci-inclus ma cotisation de :

☐ 30 $ ☐ 50 $ ☐ 100 $ ☐ 250 $ ☐ 500 $ ☐ _____ $ autre montant

_____ **Oui, je souhaite adhérer à l'Institut Vanier de la famille en qualité :**

_____ de membre individuel (25 $) _____ d'organisation membre (60 $) _____ de membre associé (15 $)

_____ J'aimerais adhérer à l'Institut mais le versement de la cotisation représente, dans mon cas, une difficulté financière.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Signature : _____

Veuillez expédier votre contribution par la poste à l'Institut Vanier de la famille, 120, av. Holland, bureau 300, Ottawa K1Y 0X6.

33 BEST COPY AVAILABLE